

## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: [www.dknews.dz](http://www.dknews.dz) / e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 17 février 2026 / 29 chaabane 1447 - N° 4026 - 13<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHERBAL ABDELMADJID "ANTAR"  
[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)  
e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

ALGÉRIE - FRANCE

**Le ministre de l'Intérieur reçoit son homologue français**

P. 24

39<sup>e</sup> SOMMET DE L'UA À ADDIS-ABEBA

**Le leadership algérien dans la lutte antiterroriste africaine reçoit un soutien appuyé**

P. 24

LIGUE DES ETATS ARABES

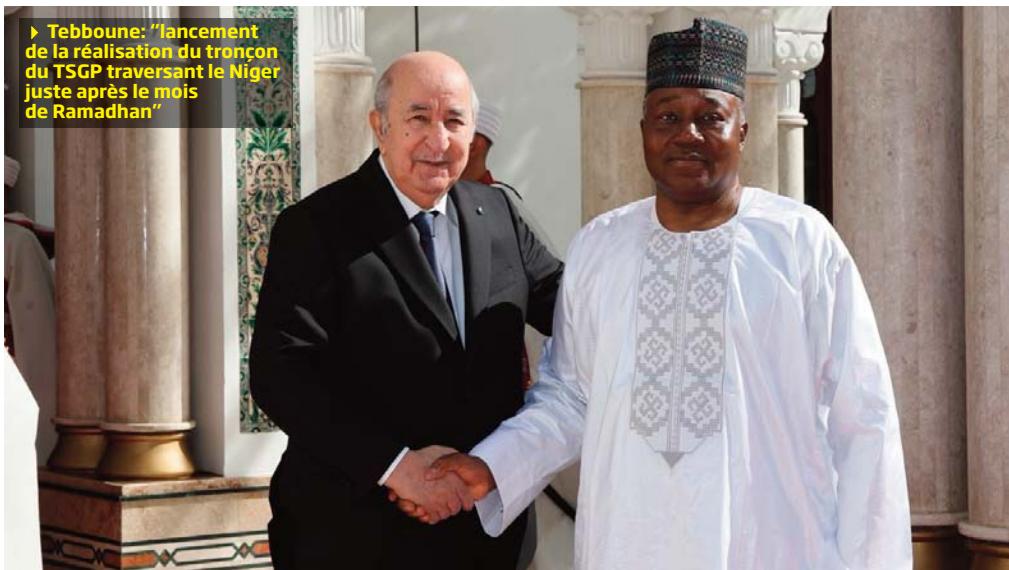
**L'Algérie préside la 16<sup>e</sup> réunion du Comité technique de la propriété intellectuelle au Caire**

P. 24

ALGERIE - NIGER

## Le président Tiani salue le soutien de l'Algérie à la souveraineté et aux choix politiques du Niger

Le président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, a exprimé, hier, sa profonde gratitude à l'égard de l'Algérie qui s'est montrée solidaire du peuple nigérien et du respect de la souveraineté de son pays et de ses choix politiques internes. Dans une déclaration conjointe avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'issue de leurs entretiens au siège de la Présidence de la République, le président du Niger a salué "les plus hautes autorités algériennes qui, en dépit des vaines tentatives de certaines puissances à relents néocolonialistes et des organisations internationales et sous-régionales, télécommandées et manipulées, se sont montrées solidaires du peuple nigérien après les événements du 26 juillet 2023". P. 3



► Tebboune: "lancement de la réalisation du tronçon du TSGP traversant le Niger juste après le mois de Ramadhan"

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

**Koudri préside une réunion pour le suivi du projet de réalisation du centre de recherche en virologie et d'une usine de production de vaccins**

P. 6

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE EN ALGÉRIE

**La doctrine juridique au cœur d'un débat académique de haut niveau**

P. 4

SÉCURITÉ HYDRIQUE EN PÉRIODE DE RAMADHAN

**L'Algérie renforce la continuité du service public de l'eau**

P. 4

SANTÉ

**FIÈVRE**  
**Comment traiter la température chez l'enfant**

P. 12-13

FOOTBALL

**COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (TIRAGE AU SORT)**  
**L'USM Alger et le CR Belouizdad fixés sur leurs adversaires aujourd'hui**

P. 22



**CONSTANTINE**  
**Avant-première du film "Ahmed Bey" en présence de la ministre de la Culture et des Arts**

P. 16

**RAMADHAN**  
**Les horaires de travail dans les institutions et administrations publiques fixés (Fonction publique)**

P. 2

## RAMADHAN

### Les horaires de travail dans les institutions et administrations publiques fixés (Fonction publique)



Les horaires de travail applicables dans les institutions et administrations publiques sont fixés, durant le mois sacré de Ramadhan, de dimanche à jeudi de 8h30 à 15h00 pour l'ensemble des wilayas, indique lundi la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative dans un communiqué.

"A l'occasion du mois sacré de Ramadhan, les horaires de travail applicables dans les institutions et administrations publiques sont fixés durant ce mois de dimanche à jeudi, de 8h30 à 15h00 pour l'ensemble des wilayas", précise la même source. Les horaires habituels de travail reprendront après la fête de l'Aïd El Fitr, conclut le communiqué.

## TRANSPORT TERRESTRE DE VOYAGEURS

### Renforcement des dessertes et ajustement des horaires de travail en prévision du Ramadhan (Sogral)



La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral) a annoncé, lundi dans un communiqué, le renforcement des dessertes quotidiennes et l'ajustement des horaires de travail en prévision de l'avènement du mois de Ramadhan, afin de répondre à la demande croissante de transport terrestre de voyageurs durant cette période.

La société a précisé, dans son communiqué, qu'un programme spécial a été mis en place, prévoyant 2.170 dessertes supplémentaires cette semaine, afin de répondre à la demande croissante de transport terrestre de voyageurs avant le début du mois de Ramadhan.

Cette mesure intervient en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à assurer le transport et à adapter le programme des dessertes aux besoins des citoyens durant cette période, a indiqué le communiqué.

Dans ce cadre, Sogral, en coordination avec les directions des transports des wilayas et les entreprises de transport publiques et privées, a renforcé le programme des dessertes à travers les différentes wilayas du pays, tout en ajustant les horaires de 1.050 dessertes quotidiennes, décalées vers l'après-midi et la nuit, afin d'éviter que les départs ne coïncident avec le moment de la rupture du jeûne".

La société a également mobilisé du personnel supplémentaire, notamment des agents d'entretien et de sécurité et des guichetiers, en veillant à adapter les horaires de travail au nouveau programme, pour assurer la continuité des services dans les gares.

## MINISTÈRE DE AFFAIRES RELIGIEUSE

### Observation aujourd'hui du croissant lunaire du Ramadhan 1447 H



La Commission nationale d'observation du croissant lunaire du Ramadhan a annoncé, dans un communiqué, que la nuit d'observation du croissant lunaire du Ramadhan pour l'année 1447H/2026 est fixée aujourd'hui.

A cette occasion, une conférence spéciale sera organisée après la prière d'el maghreb à Dar El Imam Sidi Abderrahmane Thaâlibi (El Mohammadia-Alger), a précisé la même source, ajoutant que cette conférence sera diffusée sur les différents médias.

## ACCIDENTS DA LA ROUTE

### Bechar: 11 personnes blessées dans une collision entre un bus et un camion (Protection Civile)



Onze (11) personnes ont été blessées, dimanche, dans une collision impliquant un bus de voyageurs assurant la liaison entre Bechar et Beni-Abbes et un camion, a-t-on appris auprès de la direction locale de la protection civile. L'accident s'est produit, en fin d'après midi, sur le tronçon sud de la route nationale numéro six (RN6 A), reliant la wilaya de Bechar et celle de Beni-Abbes, a-t-on précisé. Les équipes de l'unité secondaire de la protection civile d'Abadla sont intervenues pour secourir les victimes, a-t-on indiqué.

Ces dernières ont été évacuées vers le service des urgences médico-chirurgicales de l'hôpital d'Abadla, a-t-on ajouté. Les blessés, comprenant des hommes et des femmes de tous âges, présentaient divers traumatismes et blessures, dont dix (10) d'entre eux souffraient de chocs, tandis que le chauffeur du bus a subi une fracture à la jambe. Les blessés ont reçu les premiers soins sur les lieux même de l'accident, avant leur transfert vers l'établissement hospitalier.

Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes de cet accident, selon la même source.

## TRANSPORT AÉRIEN

### Air Algérie signe deux accords de coopération à Addis-Abeba

Le Groupe Air Algérie a signé, lundi à Addis-Abeba, deux accords de coopération avec l'African Business Council (AfBC) et l'Africa Prosperity Network (APN), indique un communiqué du groupe. Ces accords s'inscrivent dans une démarche visant à consolider le positionnement conti-

nental de la compagnie nationale et à renforcer son implication dans les dynamiques économiques africaines. Selon la même source, ces partenariats ont pour objectif de faciliter la mobilité des acteurs économiques africains, de soutenir les échanges intra-africains et d'accomp-

## Horaire des prières



Fajr :	06h07
Dohr :	13h02
Asr :	16h04
Maghreb :	18h29
Isha :	19h51

## MÉTÉO

Alger	:	18°	10°
Oran	:	24°	12°
Annaba	:	16°	12°
Béjaïa	:	17°	09°
Tamanrasset	:	25°	13°

## CHLEF

### Vaste opération de contrôle et saisie de produits impré



Dans la wilaya de Chlef, les services de sécurité ont mené une opération d'envergure visant à garantir la salubrité des produits alimentaires commercialisés.

Cette intervention, conduite sous la supervision du service de la police générale et en coordination avec un vétérinaire communal, s'inscrit dans une stratégie de protection renforcée de la santé publique.

Les contrôles effectués auprès de plusieurs commerces ont permis de constater de nombreuses infractions liées au non-respect des normes d'hygiène et de conservation.

Les équipes sur le terrain ont relevé l'absence de marquage sanitaire, le défaut d'étiquetage obligatoire, ainsi que des conditions de stockage incompatibles avec les exigences réglementaires.

Ces manquements représentent un risque direct pour les consommateurs et traduisent des pratiques commerciales contraires à la législation en vigueur. Les opérations ont conduit à la saisie de quantités importantes de denrées imprévisibles à la consommation, notamment des viandes blanches avariées, des produits préparés, des pâtisseries, des œufs non conformes et divers produits alimentaires dégradés.

L'ensemble des marchandises a été retiré du circuit commercial, tandis que des procédures légales ont été engagées contre les commerçants concernés.

Cette action illustre la vigilance accrue des autorités face aux risques sanitaires, particulièrement dans un contexte de forte consommation alimentaire. Les services de sécurité ont souligné leur détermination à poursuivre ces opérations de contrôle afin de garantir la conformité des pratiques commerciales et la protection des citoyens. Au-delà de la dimension répressive, les autorités ont également lancé un appel à la responsabilité des professionnels du secteur.

Le respect des normes d'hygiène, de traçabilité et de conservation est présenté comme un impératif non seulement réglementaire, mais aussi éthique. La sécurité alimentaire apparaît ainsi comme un enjeu collectif nécessitant la coopération des commerçants, des institutions et des consommateurs. Cette opération s'inscrit dans une dynamique de prévention visant à instaurer une culture de qualité et de transparence dans les circuits de distribution alimentaire.

En renforçant les contrôles et en sanctionnant les infractions, les autorités entendent consolider la confiance du public et préserver durablement la santé publique.

Abed MEGHIT

## ALGERIE - NIGER

**Le président Tiani salue le soutien de l'Algérie à la souveraineté et aux choix politiques du Niger**

Le président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, a exprimé, hier, sa profonde gratitude à l'égard de l'Algérie qui s'est montrée solidaire du peuple nigérien et du respect de la souveraineté de son pays et de ses choix politiques internes.

Dans une déclaration conjointe avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'issue de leurs entretiens au siège de la Présidence de la République, le président du Niger a salué "les plus hautes autorités algériennes qui, en dépit des vaines tentatives de certaines puissances à relents néocolonialistes et des organisations internationales et sous-régionales, télécommandées et manipulées, se sont montrées solidaires du peuple nigérien après les événements du 26 juillet 2023".

Il a estimé que cette position prise en faveur du "respect de la souveraineté du Niger et de ses choix politiques internes, honore l'Algérie, son gouvernement et son peuple". "Dans tous les cas, aucun Algérien, aucun Africain ne saurait comprendre que l'Algérie prête son territoire pour agresser un pays africain, surtout lorsqu'il s'agit de cette même puissance qui a, durant plus d'un siècle, infligé d'indécibles souffrances au peuple vaillant algérien", a-t-il fait valoir. Sur un autre plan, le président Tiani a indiqué que sa présence en Algérie témoigne de l'intérêt que porte le Niger "à la fraternité, à la coopération bilatérale entre nos deux peuples, nos deux gouvernements et nos deux pays", tout en se félicitant de "l'excellence des relations historiques" qui unissent les deux peuples, ainsi que la volonté commune de "dynamiser davantage notre coopération fraternelle et de bon voisinage".

"Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement continu de notre partenariat stratégique, notamment dans les secteurs de sécurité, du pétrole, de l'énergie, des infrastructures et des transports, de la communication, du commerce, mais également de l'enseignement et de la formation", a-t-il souligné.

Pour le président du Niger, "c'est le lieu de renouveler les attentes du gouvernement nigérien de voir les deux parties accélérer le démarrage effectif et l'achèvement de nos projets communs, notamment le grand



projet du bloc de Kafra, le port sec d'Agadez, le chemin de fer reliant nos deux Etats et la Transsaharienne".

A cela, il faudra ajouter d'autres projets "non moins importants qui viendront renforcer l'amitié et la coopération entre les deux peuples", à savoir le projet de construction d'un centre de dialyse à Tchirozéline, le projet de rénovation et d'extension du lycée professionnel d'amitié algéro-nigérienne à Zinder, le projet de réalisation d'un institut de formation islamique à Agadez, d'un autre pour la construction d'une polyclinique à Agadez et de celui de construction d'un centre national de ressources pédagogiques et techniques à

Niamey, a-t-il mentionné. Il a exprimé sa conviction que l'Algérie et le Niger "arriveront à surmonter toutes les difficultés et tous les obstacles pour réussir, ensemble et dans le dialogue, de belles choses pour nos pays et nos peuples".

"Voilà l'esprit avec lequel nous sommes arrivés dans votre beau pays en ami, frère et voisin", a-t-il dit, exprimant ses "vifs remerciements" à son "frère et ami, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au gouvernement et au grand peuple algérien frère pour l'accueil chaleureux et fraternel" qui lui a été réservé, ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne.

**Président de la République : lancement de la réalisation du tronçon du TSGP traversant le Niger juste après le mois de Ramadhan**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, hier, le lancement de la réalisation du tronçon du gazoduc transsaharien (TSGP) traversant le Niger, juste après le mois de Ramadhan.

Dans une déclaration conjointe à la presse avec le président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, à l'issue de leurs entretiens au siège de la Présidence de la République, le président de la République a dit : "nous avons convenu du lancement du projet de réalisation du tronçon du gazoduc transsaharien traversant le Niger, pays frère, juste après le mois de Ramadhan", précisant que "Sonatrach prendra les choses en main

et entamera l'installation du pipeline traversant le Niger".

Dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, le président de la République a souligné que les deux pays sont "dans la même tranchée". "Nous allons coopérer en ne ménageant aucun effort et en nous appuyant sur les moyens et l'expertise dont dispose l'Algérie" en la matière, a-t-il dit.

Après avoir réaffirmé que "la sécurité du Niger est indissociable de celle de l'Algérie", le président de la République s'est adressé à l'hôte de l'Algérie en disant : "soyez assuré, Monsieur le Président et cher frère, que nous serons toujours aux côtés de nos frères ni-

gériens, en toutes circonstances". Par la même occasion, le président de la République a souhaité que la Grande commission mixte algéro-nigérienne se réunisse après le mois de Ramadhan, afin d'entériner et de mettre en œuvre sur le terrain ce qui a été convenu.

Le président de la République a, par ailleurs, passé en revue les principaux projets communs entre les deux pays dans plusieurs secteurs, dont la santé, évoquant la création prochaine d'une clinique d'hémodialyse, ainsi que d'une maison de la presse à Niamey. L'Algérie "ne ménagera aucun effort pour apporter son plein soutien à l'Etat frère du Niger", a assuré le président de la République.

**Entretiens élargis aux membres des deux délégations sous la supervision du président de la République et du président nigérien**

Des entretiens élargis aux membres des délégations algérienne et nigérienne ont eu lieu, lundi, au siège de la Présidence de la République, sous la supervision du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, et du président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani. Auparavant, le président de la République s'était entretenu en tête-à-tête

avec le président de la République du Niger, qui effectue une visite de fraternité et de travail en Algérie à la tête d'une importante délégation. En marge de ces rencontres, des entretiens bilatéraux

intensifs ont réuni le directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et nombre de ministres, avec leurs homologues nigériens.

APS

**Le président nigérien rend hommage aux martyrs de la Révolution algérienne et scelle une visite de fraternité stratégique**

**Abed MEGHIT**

En visite officielle à Alger, le président de la République du Niger, Abdourahamane Tiani, a accompli un geste hautement symbolique en se recueillant au Sanctuaire du Martyr, lieu emblématique de la mémoire nationale.

Cette étape protocolaire, marquée par le dépôt d'une gerbe de fleurs et la récitation de la Fatihah, s'inscrit dans une démarche de respect et de reconnaissance envers les martyrs de la guerre de libération nationale.

Au-delà de la dimension commémorative, cette visite témoigne de la profondeur des liens historiques et politiques unissant les deux pays.

En parcourant le Musée national du Moudjahid, le

chef de l'Etat nigérien a découvert les différentes phases de l'histoire contemporaine algérienne, notamment le combat pour l'indépendance et les sacrifices consentis pour la souveraineté nationale.

Cette immersion dans la mémoire collective a illustré la convergence des trajectoires historiques africaines marquées par les luttes pour l'autodétermination.

La visite du président nigérien intervient à l'invitation de Abdelmadjid Tebboune, dans un contexte de relance de la coopération bilatérale.

Les discussions prévues entre les deux parties portent sur le renforcement des relations politiques, économiques et sécuritaires, ainsi que sur les enjeux régionaux liés à l'espace sahéli-saharien.

Les deux pays partagent en effet des préoccupations communes en matière de stabilité, de développement

et de sécurité transfrontalière. Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique visant à valoriser les complémentarités stratégiques et à promouvoir un partenariat fondé sur la solidarité africaine.

Les échanges devraient permettre d'explorer de nouvelles perspectives de coopération dans des domaines clés tels que l'énergie, les infrastructures, la sécurité et le développement économique.

En rendant hommage aux martyrs de la Révolution, le président nigérien a exprimé, à travers un geste chargé de sens, la reconnaissance de son pays envers l'héritage historique algérien.

Ce moment de recueillement s'inscrit ainsi dans une diplomatie mémorielle qui renforce les liens politiques contemporains tout en consolidant les fondements symboliques d'une coopération durable entre deux nations voisines.

## ARMÉE

**Batna : "portes ouvertes" sur l'Ecole supérieure de l'arme blindée**

Des portes ouvertes sur l'Ecole supérieure de l'arme blindée (ESAB) Chahid Mohamed-Kadri, relevant de la 5ème région militaire (RM) Chahid Zighoud-Youcef, ont été ouvertes lundi en son siège dans la commune d'Oued Chaaba, dans la wilaya de Batna.

Le général-major commandant de l'école a donné au nom du général-major commandant de la 5ème RM, le coup d'envoi de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 18 février courant.

Dans son allocution à l'occasion, le commandant de l'école a inscrit cette manifestation dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication de l'Armée nationale populaire pour l'année 2025-2026 adopté par le commandement supérieur.

Il a également relevé que l'objectif de ces portes ouvertes est de consolider la communication entre le public et l'institution militaire pour raffermir le lien (armée-nation) en plus de la présentation, notamment aux jeunes des structures et du matériel pédagogique utilisé pour l'instruction et la formation ainsi que les spécialités de formation assurées par l'école.

La manifestation, a-t-il ajouté, permet aussi au public de connaître les conditions d'incorporation au sein de cet établissement de formation militaire qui constitue une source de fierté pour les forces terrestres et un des principaux pourvoyeurs des unités de l'arme blindée en cadres jouissant de haut niveau de compétence et de formation.

Le programme de la première journée de la manifestation a été marqué par la projection d'un documentaire sur l'école, son histoire, ses formations et ses spécialités et les moyens pédagogiques de formation et d'Instruction ainsi qu'une exhibition d'arts martiaux (kuk sool).

Une visite guidée a été ensuite organisée au profit du public par les cadres de l'école vers les ateliers pédagogiques et le musée de l'ESAB.

**SÉCURITÉ HYDRIQUE EN PÉRIODE DE RAMADHAN  
L'Algérie renforce la continuité du service public de l'eau**

**Par Abed MEGHIT**

À l'approche du mois sacré, les autorités publiques ont affirmé la mobilisation de l'ensemble des moyens nécessaires pour garantir une alimentation régulière en eau potable à travers le territoire national.

Intervenant sur les ondes de Chaîne I de la Radio nationale, le directeur général de l'hydraulique et du service public de l'eau au sein du ministère de l'Hydraulique a assuré que toutes les conditions techniques et opérationnelles ont

**RÉVISION CONSTITUTIONNELLE EN ALGÉRIE  
La doctrine juridique au cœur d'un débat académique de haut niveau**

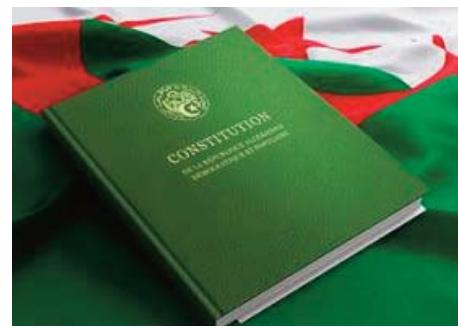
Au siège de la Cour constitutionnelle, une conférence d'envergure consacrée au cadre juridique de l'amendement constitutionnel en Algérie a réuni, lundi, des universitaires, des magistrats en formation et des spécialistes du droit public autour d'une réflexion approfondie sur les mécanismes et les garanties encadrant l'évolution du texte fondamental.

**Abed MEGHIT**

Animée par Nasreddine Bentifour, conseiller du président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, la rencontre s'est tenue en présence de la présidente de la haute juridiction, Leïla Aslaoui, conférant à l'événement une portée institutionnelle et académique notable.

La conférence a permis d'explorer les différentes dimensions juridiques de la procédure de révision constitutionnelle en Algérie, en retracant l'évolution des dispositions prévues par les constitutions successives du pays.

L'intervenant a mis en lumière les garanties constitutionnelles destinées à



préserver la stabilité institutionnelle tout en permettant l'adaptation du cadre normatif aux transformations politiques, sociales et économiques.

Les constantes nationales et les principes intangibles ont été présentés comme les piliers normatifs assurant la continuité de l'Etat et la pré-

servation de l'identité constitutionnelle.

La richesse du débat a été renforcée par la participation d'enseignants et d'étudiants issus de plusieurs établissements de référence, notamment l'École supérieure de la magistrature et l'École nationale d'administration, aux côtés de repré-

sentants des facultés de droit et de sciences politiques.

Cette diversité de profils a favorisé un échange approfondi sur la nature des procédures d'amendement, les équilibres institutionnels et la portée juridique des mécanismes de contrôle.

Au-delà de son contenu doctrinal, la rencontre a illustré l'ouverture de la juridiction constitutionnelle sur le monde académique et son engagement en faveur de la diffusion de la culture constitutionnelle.

Les discussions, marquées par un dialogue constructif, ont contribué à enrichir la compréhension des fondements juridiques de la révision constitutionnelle, consolidant ainsi la place du droit constitutionnel comme vecteur de stabilité et de modernisation de l'ordre institutionnel.

**JUSTICE  
Cour d'Alger : journée d'étude sur la protection des données à caractère personnel**

La protection des données à caractère personnel a été le thème d'une journée d'étude, organisée, hier à Alger par la Cour d'Alger, au cours de laquelle l'accent a été mis sur la nécessité de développer une culture juridique numérique permettant de lutter contre la cybercriminalité et de garantir les droits fondamentaux des individus. Au cours des travaux de cette journée intitulée: "La protection des données à caractère personnel, conformément aux lois 18/07 et 25/11: entre nouveautés législatives et enjeux de mise en œuvre", le président de la Cour d'Alger, Mohamed Bouderbala a indiqué que "la justice ne se limite plus aujourd'hui à trancher des litiges traditionnels, mais traite désormais des preuves numériques et des registres électroniques, ce qui nécessite d'approfondir la formation spécialisée et de développer une culture judiciaire numérique capable d'assimiler les concepts techniques sans pour autant renoncer à la rigueur juridique".

"La protection des données personnelles s'inscrit au cœur de la protection des droits et libertés consacrés par la Constitution", a-t-il dit, précisant que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme de formation continue, en collaboration avec les organismes et

administrations publiques. Après avoir mis en lumière l'importance d'œuvrer pour répondre aux exigences d'efficacité dans la lutte contre la cybercriminalité tout en garantissant les droits fondamentaux des individus, M. Bouderbala a réaffirmé l'engagement de l'autorité judiciaire à être "à l'avanguardie des institutions encadrant l'application saine des textes". Cela repose, a-t-il expliqué, sur la consécration d'un contrôle judiciaire effectif sur les procédures de collecte de données numériques, tout en garantissant le respect du principe de proportionnalité entre ces procédures et l'objectif recherché, en plus du contrôle de la légalité de l'autorisation d'accès aux données".

De son côté, le Procureur général près la Cour d'Alger, Mohamed El Kamel Ben Boudiaf, a souligné que les crimes liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment le piratage des systèmes, la fuite de données et le chantage électronique (cyber extorsion), ne se limitent plus aux individus, mais menacent désormais la sécurité des institutions et la souveraineté numérique de l'Etat", d'où la nécessité d'une coordination entre les différentes parties concernées "afin de garantir l'efficacité des poursuites pénales sans préjudice aux droits fon-

damentaux". A cet égard, M. Ben Boudiaf a affirmé que la justice "veillera à l'unification de la pratique sur le terrain en matière de traitement des preuves numériques", tout en poursuivant "le renforcement de la formation spécialisée des magistrats et des officiers de la police judiciaire", ainsi que "le soutien à toute initiative visant à protéger les données personnelles dans le cadre de la loi".

Au terme de cette journée d'étude, les participants ont recommandé d'accélérer la promulgation des décrets exécutifs portant création des pôles régionaux de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), afin d'assurer un contrôle global sur le terrain", tout en élargissant ses prérogatives pour inclure le contrôle technique direct des algorithmes utilisés dans le traitement des données".

Ils ont également appelé, à "imposer un audit numérique périodique des systèmes d'information des organismes traitant des volumes importants de données (Big Data) en vue de garantir la sécurité du stockage", ainsi qu'à "l'élaboration d'une loi relative aux données de santé, tenant compte de la particularité du secret médical".

APS

été réunies afin d'assurer la continuité du service durant cette période de forte consommation.

Les récentes précipitations ont contribué à une amélioration notable du niveau de remplissage des barrages, qui avoisine désormais 50 %, soit une progression significative par rapport à l'année précédente.

Le réseau hydraulique national compte actuellement 81 barrages en exploitation et plusieurs infrastructures en cours de réalisation, illustrant l'effort d'investissement consenti pour sécuriser les ressources en eau. Les opérations

de curage des sédiments se poursuivent selon des protocoles techniques rigoureux afin d'optimiser les capacités de stockage et de répondre aux besoins des ménages, de l'agriculture et de l'industrie.

Les autorités ont également réaffirmé que l'eau distribuée est conforme aux normes de potabilité grâce au rôle déterminant des stations de traitement et de minéralisation.

Dans le cadre de la stratégie nationale de renforcement du service public, deux stations de dessalement doivent entrer en service prochainement à Tamanras-

et Tindouf, conformément aux orientations du président de la République Abdelmadjid Tebboune.

Ces infrastructures devraient contribuer à sécuriser durablement l'approvisionnement en eau potable dans les régions du Sud et à soutenir le développement local.

À travers ces mesures, les pouvoirs publics entendent consolider la sécurité hydrique nationale, garantir la qualité du service et accompagner la croissance démographique et économique par une gestion durable et anticipative des ressources en eau.

## OULED DJELLAL

### La wilaya renforce son maillage judiciaire avec la construction d'une nouvelle cour de justice

Dans une démarche visant à rapprocher le service public de la justice des citoyens et à accompagner le développement administratif des nouvelles wilayas, la ville de Ouled Djellal a franchi une étape structurante avec la pose de la première pierre du futur siège de sa cour de justice.

Par Abed MEGHIT

La cérémonie a été présidée par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, en présence du wali, Dehimi Abderrahmane , du président de la cour de justice de Biskra, Laïd Boukhezba, et du procureur général Djamel-Ed-dine Zidani.

Ce projet d'envergure, doté d'une enveloppe financière de 2,8 milliards de dinars et prévu pour une durée de réalisation de 34 mois, incarne une avancée majeure dans l'organisation territoriale de la justice.

La future infrastruc-



ture comprendra des espaces fonctionnels dédiés à la présidence de la cour, aux services du parquet général, aux avocats et aux greffiers, ainsi que six salles d'audience, une salle de délibéra-

tions, un service d'archives et un guichet unique destiné à simplifier les démarches des justiciables.

Trois logements d'assemblée viendront compléter cet ensemble

destiné à répondre aux exigences de continuité du service judiciaire.

Lors de cette cérémonie, le ministre a souligné que la mise en service de cette structure permettra aux citoyens d'éviter les déplacements vers les juridictions de Biskra, contribuant ainsi à améliorer l'accès à la justice et à renforcer l'efficacité du service public.

La réalisation de cette cour s'inscrit dans une dynamique plus large de consolidation des institutions locales, accompagnant la structuration administrative progressive de la wilaya et soutenant son développement socio-économique.

## BÉJAÏA

### La modernisation du tourisme s'accélère sous l'impulsion ministérielle

Par Abed MEGHIT

La wilaya de Béjaïa a accueilli une visite de travail de Houria Meddahi, ministre du Tourisme et de l'Artisanat, marquée par l'inauguration d'infrastructures hôtelières, l'examen de projets d'investissement et la mise en avant de la transformation numérique du secteur.

Cette visite s'inscrit dans la stratégie nationale de relance du tourisme et de renforcement de l'attractivité des destinations nationales.

Accompagnée des autorités locales, la ministre a procédé à l'ouverture de nouveaux établissements hôteliers et au lancement de projets d'extension, visant à accroître la capacité d'accueil de la wilaya.

Ces infrastructures devraient contribuer à dynamiser l'économie locale en générant des emplois dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et des services touristiques. Lors de ses déclarations, la

responsable a insisté sur la nécessité de respecter les délais de réalisation et de mobiliser une main-d'œuvre qualifiée afin de garantir la qualité des prestations.

Elle a également encouragé l'utilisation de matériaux de fabrication nationale, soulignant l'importance de soutenir la production locale dans les projets d'investissement. La transformation numérique du secteur touristique constitue l'un des axes majeurs de cette stratégie.

L'intégration des technologies de l'information concerne l'ensemble de la chaîne de services, de la promotion à la réservation en ligne, en passant par le paiement électronique. Cette modernisation vise à renforcer la compétitivité des établissements et à améliorer l'expérience des visiteurs.

La ministre a par ailleurs mis l'accent sur la nécessité de maintenir des tarifs accessibles afin de favoriser le tourisme interne et de garantir l'accès des familles aux prestations touristiques. Cette

orientation s'inscrit dans une politique de démocratisation du tourisme et de valorisation des destinations nationales. La wilaya dispose d'un potentiel touristique significatif, avec plusieurs zones d'expansion touristique aménagées pour accueillir de nouveaux investissements.

Dans le cadre des préparatifs de la saison estivale, les autorités ont engagé des travaux d'aménagement et de réhabilitation de plages afin d'améliorer les conditions d'accueil des estivants.

Cette visite illustre la volonté des pouvoirs publics de faire du tourisme un moteur de diversification économique.

En conjuguant modernisation des infrastructures, transformation numérique et promotion de l'investissement, Béjaïa s'affirme comme un pôle touristique en pleine évolution, capable de répondre aux attentes d'un secteur en mutation et d'accompagner la dynamique de développement national.

## BENI-ABBES

### Des projets en cours de réalisation à travers les communes de Kerzaz et Timoudi

Une série de projets et autres opérations de développement sont en cours de réalisation au profit des communes de Kerzaz et Timoudi, situées au Sud du chef-lieu de Beni-Abbes, avec pour objectif principal l'amélioration des conditions de vie des habitants et le renforcement des infrastructures de ces collectivités, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Ces projets, couvrant plusieurs secteurs d'activités, incluent, notamment, la prochaine mise en service d'un château d'eau d'une capacité de stockage de 500 mètres cubes, au quartier Tazgar, au chef-lieu de la commune de Kerzaz, a-t-on précisé. Cette infrastructure

hydraulique, dont les travaux atteignent actuellement 90 pc, vise, une fois mise en exploitation, à améliorer l'approvisionnement en eau potable des habitants de ce quartier et à renforcer les capacités de stockage de ce précieux liquide dans la commune, a-t-on expliqué.

Cet ouvrage hydraulique a bénéficié d'un financement public de plus de 45 millions de DA, accordé par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), a détaillé la même source.

D'autres initiatives sont également en cours de réalisation au niveau de la même collectivité, notamment la réhabilitation du collecteur des eaux usées au

niveau du « Haï Douar », au chef-lieu de la commune, sur une longueur de plus de 1.000 mètres linéaires, ainsi que des travaux de protection des bords d'une partie de la route menant à cette commune, a-t-on indiqué.

En parallèle, des chantiers visant à aménager cinq (5) lotissements sociaux totalisant 459 lots à bâtrir dans le cadre de l'auto-construction progressent à un rythme soutenu, a-t-on signalé.

Ces projets d'urbanisme, marqués également par la réalisation de réseaux d'éclairage public et de voies de communication (routes) à travers ces lotissements, s'inscrivent dans une volonté générale

d'amélioration des conditions de vie de leurs habitants, a-t-on souligné.

Parmi ailleurs, la même collectivité a aussi bénéficié de la réalisation et de l'équipement d'une cantine scolaire pouvant servir quotidiennement jusqu'à 200 repas et dont la mise en service est prévue dès la prochaine rentrée scolaire 2026/2027, ce qui permettra de renforcer le segment de la restauration scolaire dans la commune.

Dans la commune de Timoudi, plusieurs projets significatifs sont également en cours de réalisation pour renforcer les capacités de cette collectivité et répondre aux besoins de ses habitants.

## MASCARA

### Distribution de plus de 3.000 logements de différents programmes durant l'exercice écoulé

Pas moins de 3.784 logements, toutes formules confondues, ont été distribués dans la wilaya de Mascara, durant l'année écoulée, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

Ce quota, réparti à travers les différentes communes de la wilaya, comprend plus de 490 logements publics locatifs destinés à l'éradication de l'habitat précaire et indécent, 612 logements promotionnels aidés (LPA) et 825 logements de la formule location-vente dans le cadre du programme « AADL 2 ».

Par ailleurs, des projets portant sur la réalisation de plus de 8.200 logements ont été lancés, durant la même période, à travers les communes de la wilaya, ajoutant les mêmes services.

Actuellement, plus de 7.000 logements, toutes formules confondues, sont en cours de réalisation, dont plus de 3.700 logements publics locatifs destinés à l'habitat précaire, 2.400 logements en location-vente, relevant du programme « AADL 3 », ainsi que plus de 1.300 logements promotionnels aidés.

Le taux d'avancement des travaux varie entre moins de 40 pc et plus de 80 pc, selon les précisions fournies.

Pour rappel, la wilaya de Mascara a bénéficié, depuis 2020, de plus de 20.000 logements de différentes formules, selon les statistiques de la Direction de l'habitat.

## OUM EL BOUAGHI

### Choix de terrains pour la réalisation de 3.000 logements AADL

Les terrains réservés à la réalisation dans la wilaya d'Oum El Bouaghi de 3.000 logements de la formule location-vente (AADL) ont été choisis, a-t-on appris lundi auprès du directeur du logement.

Dans une déclaration à l'APS, M. Rachid Amari a précisé que ce quota de logements retenu pour la wilaya d'Oum El Bouaghi au titre du programme 2026 comprend 2.500 unités à réaliser à la sortie Ouest du chef-lieu de wilaya et 500 autres dans la commune d'Aïn M'lila près de la route vers la commune d'Oued Kacem.

Dans le cadre du programme de logement AADL, la wilaya d'Oum El Bouaghi a bénéficié l'année passée de 2.150 unités dont 600 ont été lancées sur le terrain du POS-B au chef-lieu de wilaya.

Les travaux de réalisation des autres 1.550 logements de ce programme seront lancés « prochainement » dans les POS-B et POS-C de la ville d'Oum El Bouaghi, a-t-on indiqué.

## ILLIZI

### Désignation de deux nouvelles entreprises pour finaliser les travaux de la route Illizi-Bordj Omar Idriss

Deux nouvelles entreprises ont été désignées pour finaliser les travaux du chemin de wilaya CW-2 reliant Illizi à la commune de Bordj Omar Idriss, après la résiliation des contrats des précédentes entreprises pour non-respect des délais contractuels, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Le wali d'Illizi, Ahcene Khalidi, a indiqué que cette décision intervient dans le cadre de la relance de ce projet et son parachèvement dans les meilleurs délais, au regard de son importance stratégique pour l'amélioration du réseau routier et le désenclavement.

Le directeur des travaux publics de la wilaya, Amar Kouider, a affirmé que les deux entreprises nouvellement désignées auront pour mission de finaliser les tronçons de 84 et 42 km de cet axe routier.

Et d'ajouter que les travaux se déroulent dans les meilleures conditions afin de rattraper le retard enregistré et livrer le projet dans les délais fixés à 12 mois.

Le projet routier en question permettra de réduire la distance séparant Illizi et Bordj Omar Idriss de 700 à 320 km, et la durée du trajet de plus de 4 heures, a-t-on fait savoir en soulignant que les moyens humains et matériels nécessaires sont mobilisés pour garantir le respect des délais.

APS

## PARTENARIAT ÉNERGÉTIQUE STRATÉGIQUE L'Algérie et la Mauritanie consolident une alliance tournée vers l'intégration et la transition

Dans un contexte marqué par la recomposition des équilibres énergétiques régionaux et la montée des enjeux liés à la sécurité d'approvisionnement, Algérie et Mauritanie ont franchi une nouvelle étape dans le renforcement de leur coopération bilatérale.



**Par Abed Meghit**

À l'occasion d'une visite officielle à Alger, le ministre mauritanien de l'Énergie et du Pétrole, Mohamed Ould Khaled, a été reçu par le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, et par le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal.

Cette rencontre de haut niveau, élargie aux responsables des principales institutions énergétiques des deux pays, illustre la volonté commune de bâtir un partenariat structurant, orienté vers l'investissement, le transfert de compétences et la valorisation durable des ressources naturelles.

Organisée au siège du ministère des Hydrocarbures et des Mines, la réunion a réuni des acteurs clés de la chaîne énergétique, parmi lesquels le groupe Sonatrach, le groupe Sonelgaz, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures ALNAFT et la société Naftal.

La délégation mauritanienne comprenait également les dirigeants des principales entreprises énergétiques nationales, dont la Société mauritanienne des hydrocarbures, la Société mauritanienne d'électricité et la Société mauritanienne des industries de raffinage.

La présence conjointe de ces institutions traduit la dimension opérationnelle des discussions, orientées vers la concrétisation de projets communs à fort impact économique.

Au cœur des échanges, les deux parties ont procédé à une évaluation ap-

profonde de la coopération existante et des perspectives d'élargissement des partenariats dans les domaines des hydrocarbures, de l'électricité, des énergies renouvelables et de la formation spécialisée. L'Algérie a réaffirmé sa disponibilité à accompagner la Mauritanie dans le développement de ses ressources pétrolières et gazières, en soutenant les programmes d'exploration, de production et de transformation.

Cette coopération pourrait s'appuyer sur l'expertise technique et industrielle de Sonatrach, dont les concertations avec les partenaires mauritaniens couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique, depuis la prospection jusqu'aux services pétroliers.

Au-delà du secteur des hydrocarbures, la rencontre a mis en évidence l'importance croissante de la diversification énergétique.

Les discussions ont porté sur le renforcement de la coopération dans la production, le transport et la distribution de l'électricité, ainsi que sur l'extension des capacités d'échange énergétique entre les deux pays.

Les responsables algériens ont exprimé leur volonté d'accompagner la Mauritanie dans la modernisation de ses infrastructures électriques, notamment à travers l'ingénierie, la réalisation de projets structurants et la maintenance des réseaux.

Cette collaboration s'inscrit dans une dynamique de transition énergétique visant à intégrer davantage d'énergies renouvelables, en particulier le solaire et le photovoltaïque, afin de répondre aux défis climatiques et

aux besoins croissants en électricité. La dimension industrielle et minière a également occupé une place centrale dans les discussions.

Les deux pays ont souligné l'importance de valoriser leurs ressources naturelles, notamment le phosphate, dans une perspective de développement de filières intégrées de production d'engrais.

Cette orientation stratégique vise à créer de la valeur ajoutée locale, à renforcer la sécurité alimentaire régionale et à stimuler l'investissement industriel.

Un volet majeur du partenariat concerne la formation et le transfert de compétences.

L'Algérie a proposé d'intensifier les programmes de formation technique destinés aux cadres mauritaniens, notamment à travers l'Institut algérien du pétrole et la Sonatrach Management Academy.

Cette coopération éducative ambitionne de soutenir l'émergence de compétences nationales hautement qualifiées, capables d'accompagner le développement du secteur énergétique mauritanien et de renforcer l'intégration économique régionale.

Cette coopération éducative ambitionne de soutenir l'émergence de compétences nationales hautement qualifiées, capables d'accompagner le développement du secteur énergétique mauritanien et de renforcer l'intégration économique régionale.

La visite du ministre mauritanien s'inscrit dans une dynamique politique plus large de consolidation des partenariats africains, encouragée par les orientations du président Abdelladjid Tebboune, favorisant la coopération Sud-Sud et la construction d'un espace économique africain plus intégré.

Dans ce cadre, l'énergie apparaît comme un vecteur stratégique de développement, de stabilité et de coopération régionale.

De son côté, Mohamed Ould Khaled a salué l'expertise reconnue de l'Algérie dans les domaines des hydrocarbures, des mines et de l'énergie, exprimant la volonté de son pays de s'appuyer sur cette expérience pour accélérer la valorisation de ses ressources naturelles.

Il a souligné que ce partenariat repose sur des relations de fraternité solides et sur une vision partagée du développement durable et de la souveraineté énergétique.

Au terme des discussions, les deux parties ont réaffirmé leur engagement à traduire les mémoires d'entente en projets concrets, susceptibles de générer des retombées économiques tangibles et de renforcer la sécurité énergétique régionale.

Cette coopération vise également à soutenir la stabilité économique en Afrique du Nord et dans la région saharienne, en favorisant l'investissement, l'innovation technologique et la circulation des compétences.

La rencontre d'Alger apparaît ainsi comme une étape structurante dans l'évolution des relations algéro-mauritanienes.

En conjuguant expertise industrielle, ambition énergétique et coopération institutionnelle, les deux pays entendent bâtir un partenariat durable, fondé sur la complémentarité des ressources et la convergence des intérêts stratégiques.

Cette dynamique illustre l'émergence d'une approche africaine de la coopération énergétique, tournée vers la souveraineté, l'intégration régionale et la transition vers des modèles de développement plus durables.

### INDUSTRIE

## Koudri préside une réunion pour le suivi du projet de réalisation du centre de recherche en virologie et d'une usine de production de vaccins

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, a présidé, lundi, une réunion de coordination regroupant les membres du groupe de travail national multisectoriel et pluridisciplinaire, chargé du suivi du projet de création d'un centre intégré de recherche en virologie et d'une usine de production de vaccins, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, le chercheur en virologie, Yahia Chebloune a présenté un exposé détaillé sur les objectifs du projet, les dernières préparatifs relatifs à sa réalisation, ainsi que la nature des recherches qui seront menées en collaboration avec le groupe industriel Saïdal.

Ce projet "permettra de couvrir les besoins du marché national en vaccins à un usage humain et vétérinaire, consacrant ainsi l'autonomie de l'Algérie dans ce domaine", a-t-il assuré.

Le groupe de travail est composé de 22 membres parmi les experts et représentants de plusieurs secteurs ministériels, notamment la Défense nationale, l'Industrie pharmaceutique, la Santé, l'Industrie, l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, l'Agriculture, le Développement rural et la Pêche, ainsi que l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), conclut le communiqué.

## PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2023 La Commission des finances de l'APN auditionne le DG du Domaine national

La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a auditionné le Directeur général du Domaine national, Abderrahmane Khidi, dans le cadre de ses réunions consacrées à l'examen du projet de loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2023, indique un communiqué de l'Assemblée.

Lors de cette séance d'audition, tenue dimanche soir, sous la présidence de Mohamed Ben Hachem, président de la commission, M. Khidi a présenté un exposé sur l'ensemble des recettes recouvrées au titre des produits et revenus des biens de l'Etat, du cadastre et de la conservation foncière jusqu'au 31 décembre 2023.

Dans ce cadre, il a précisé que les recettes ont dépassé 86,9 milliards de DA, avec un taux de réalisation estimé à plus de 127% par rapport aux prévisions inscrites dans la Loi de finances complémentaire 2023, ajoute le communiqué.

S'agissant du montant global des sommes restant à recouvrer au 31 décembre 2023, le Directeur général du Domaine national a indiqué qu'il s'élève à plus de 62 milliards de DA.

Pour sa part, M. Ben Hachem a rappelé l'importance capitale du secteur du Domaine national, qui couvre "l'ensemble des biens détenus par l'Etat au nom du peuple et qui sont utilisés au service de l'intérêt général", saluant l'adoption du système d'information du Domaine national.

Les débats ayant marqué la séance ont permis aux députés de soulever des préoccupations et des interrogations liées aux contrats de concession, aux livrets fonciers, à la numérisation et au dossier de régularisation du foncier agricole.

Les députés ont également proposé de promouvoir la Direction du Domaine national en ministère délégué pour avoir un impact positif sur le Trésor public, et de procéder à l'actualisation périodique des redevances.

**APS**

## TUNISIE

### L'économie tunisienne enregistre une croissance de 2,5% au cours de l'année 2025

L'économie tunisienne a enregistré une croissance de 2,5% au cours de l'année 2025, selon l'Institut national de la statistique (INS).

Selon les indicateurs de la croissance économique au quatrième trimestre de l'année 2025, publiés dimanche par l'INS, les estimations issues des comptes nationaux trimestriels montrent que le Produit Intérieur Brut (PIB) en volume a enregistré une croissance au taux de 2,7% sur un an au cours du quatrième trimestre de l'année 2025. Par rapport au troisième trimestre de l'année 2025, le PIB en volume a enregistré une croissance au taux de 1,0%.

Sur cette base, l'économie tunisienne a enregistré une croissance de 2,5% au cours de l'année 2025.



## JAPON

### La croissance rebondit moins qu'attendu à 1,1% en 2025

Le Japon a enregistré une croissance économique de 1,1% sur l'ensemble de l'année 2025, se ressaisissant après un repli de 0,2% en 2024, un rebond moins marqué qu'attendu, selon des statistiques gouvernementales publiées lundi.

Le Produit intérieur brut (PIB), stimulé en fin d'année par les mesures de relance de la Première ministre Sanae Takaichi, a grimpé de 0,1% sur la période octobre-décembre par rapport au trimestre précédent.

Ce léger sursaut traduit une embellie après la contraction de 0,7% (chiffre révisé) enregistrée au troisième trimestre mais s'avère très en-deçà des attentes des économistes (+0,4%).

Devenue en octobre la première femme à gouverner le Japon, Mme Takaichi avait an-

noncé en novembre un plan de relance de 117 milliards d'euros, avec subventions énergétiques et chèques aux ménages, pour soulager les consommateurs d'une inflation persistante et stimuler l'activité.

Les prix à la consommation au Japon ont augmenté de 2,4% (hors produits frais) en décembre sur un an, marquant un ralentissement grâce aux subventions gouvernementales, mais se maintenant bien au-delà des 2% visés par la Banque du Japon.

Et la consommation reste sous pression: les dépenses moyennes des ménages ont reculé en décembre de 0,3% sur un an, selon des chiffres officiels publiés début février.

Avant les législatives du 8 février, qui lui ont accordé une

super-majorité parlementaire, Mme Takaichi a ainsi promis de muscler ses mesures en exemptant les produits alimentaires de la taxe à la consommation de 8% pendant deux ans. Après avoir quasiment stagné en 2024, l'économie japonaise a dû affronter l'an dernier l'offensive douanière lancée par le président américain Donald Trump, alors que les exportations sont un moteur de croissance crucial pour l'archipel.

Un accord commercial a été conclu durant l'été entre les deux puissances, fixant à 15% les droits américains sur les produits japonais, en deçà des 25% dont ils étaient menacés, mais très au-delà du niveau initial. Les exportations du Japon vers les Etats-Unis ont encore plongé de 11,1% sur un an en décembre.

## RUSSIE

### La banque centrale abaisse son taux directeur à 15,5%

La Banque centrale russe (BCR) a abaissé son principal taux directeur de 16 à 15,5%, a indiqué vendredi un communiqué de l'institution. "L'économie continue de retrouver une trajectoire de croissance équilibrée", a dit la BCR dans un communiqué, notant toutefois qu'en janvier, la hausse des prix s'est "considérablement accélérée en raison de facteurs ponctuels".

Elle estime néanmoins que "les mesures sous-jacentes de la hausse actuelle des prix n'ont pas beau-

coup changé. Une fois que l'effet des facteurs ponctuels se sera estompé, la désinflation se poursuivra", a-t-elle dit.

La BCR évaluera la nécessité d'une nouvelle baisse du taux directeur lors de ses prochaines réunions, "en fonction de la pérennité du ralentissement de l'inflation et de l'évolution" concernant les prévisions d'inflation, a-t-elle détaillé.

En décembre dernier, la Banque centrale avait abaissé son taux directeur de 16,5% à 16%.

## ANGLETERRE

### La BBC prévoit de réduire ses coûts de 10% sur les trois prochaines années

La BBC a déclaré jeudi qu'elle s'attend à réaliser de nouvelles économies, à hauteur d'environ 10% de ses coûts sur les trois prochaines années, sans préciser le montant exact, pour s'adapter à "d'importantes pressions financières".

Selon d'autres médias britanniques, ce montant pourrait atteindre 600 millions de livres (817 millions de dollars) et impliquer des suppressions d'emplois ainsi que certaines réductions de programmes. "Sur un marché des médias en évolution rapide, nous continuons à faire face à d'importantes pressions financières", a déclaré un porte-parole de la BBC dans un

communiqué. "En conséquence, nous nous attendons à réaliser de nouvelles économies au cours des trois prochaines années, à hauteur d'environ 10% de nos coûts", a ajouté le communiqué, en précisant que "l'enjeu est de rendre la BBC plus productive et de hiérarchiser notre offre pour le public".

Les difficultés de la BBC se sont aggravées du fait que moins de personnes choisissent de payer la redevance annuelle, obligatoire pour chaque foyer britannique regardant des chaînes de télévision en direct. La redevance annuelle, sur laquelle la BBC s'appuie fortement, s'élève actuellement à

174,50 livres sterling. Le diffuseur a collecté 3,8 milliards de livres auprès de plus de 23 millions de licences en 2024-2025, mais 3,6 millions de foyers ont déclaré ne pas en avoir besoin, selon un récent rapport d'une commission parlementaire. Plus de 1,1 milliard de livres de revenus ont été perdus sur la même période, le rapport constatant que des personnes ont légitimement refusé ou contourné la redevance. La BBC doit également composer avec les évolutions de la consommation des médias, telles que le streaming et les services à la demande.

APS

## MARCHÉS BOURSIERS

### Le dollar se maintient face aux principales devises

Le dollar conserve lundi sa vigueur sur le marché des changes, s'imposant face à la plupart des devises majeures, dans un contexte de données économiques américaines robustes.

Vers 10h30 GMT, le billet vert prenait 0,02% face à l'euro, à 1,1865 dollar.

La semaine dernière, le ministère du Travail américain a en effet dévoilé des chiffres meilleurs que prévu concernant l'emploi en janvier.

La hausse des prix à la consommation (CPI) aux Etats-Unis a freiné en janvier, à 2,4% sur un an, contre 2,7% le mois précédent, selon les données officielles publiées vendredi.

Cette décélération est légèrement plus forte que ce que prévoyaient les analystes (2,5% selon Bloomberg), et se rapproche de la cible de 2% visée par la Réserve fédérale (Fed).

En conséquence, les investisseurs anticipent désormais une probabilité accrue de trois baisses de taux de la Fed d'ici la fin de l'année, de quoi faire perdre au dollar son élan haussier, estiment des économistes.

Cependant, la prochaine baisse des taux de la Fed n'est pas attendue par le marché avant la prise de fonction du nouveau président de la Fed en juin.

Dois son côté, la monnaie nippone perdait 0,57% face à la devise américaine, à 153,58 yens pour un dollar.

Le yen pâtit d'une croissance plus faible qu'attendue au Japon, avec seulement un très faible sursaut au quatrième trimestre.

Le Produit intérieur brut (PIB) du pays a progressé de 0,1% sur la période octobre-décembre par rapport au trimestre précédent, selon les statistiques officielles publiées lundi, là où le consensus des analystes sondés par Bloomberg tablait sur 0,4%.

La croissance, qui s'était contractée de 0,7% (chiffre révisé) au troisième trimestre, a été stimulée en fin d'année par les mesures de relance du gouvernement.

L'or baissait pour sa part de 0,75% lundi, à 5.003,87 dollars l'once.

L'indice d'inflation PCE pour décembre aux Etats-Unis, préféré par la Fed pour le suivi de ses objectifs, est lui attendu vendredi, décalé en raison de la paralysie budgétaire.

## Wall Street a fini en nette baisse avant l'inflation américaine, le Nasdaq a

La Bourse de New York a clôturé en net recul jeudi, attendant avec appréhension de nouveaux chiffres d'inflation aux Etats-Unis tout en continuant de délaisser le secteur technologique.

Le Dow Jones a perdu 1,34%, l'indice Nasdaq - à forte coloration technologique - a reculé de 2,03% et l'indice élargi S&P 500 a cédé 1,57%.

La place américaine avait pourtant démarré la séance dans le vert.

"Au cours des deux derniers jours, les actions ont progressé à l'ouverture, avant de baisser lourdement, les espoirs déçus en matière d'intelligence artificielle (IA) coïncidant avec des rapports économiques peu encourageants", souligne Jose Torres, d'Interactive Brokers.

Dernier indicateur en date accueilli par le marché, les ventes de logements anciens ont reculé en janvier aux Etats-Unis alors même que le pouvoir d'achat des acquéreurs s'est amélioré, d'après le rapport mensuel de la Fédération nationale des agents immobiliers (NAR).

La veille, le rapport officiel sur le marché du travail américain avait surpris le marché, avec plus d'emplois créés qu'attendu en janvier, et un taux de chômage plus faible.

Mais ce même rapport avait fait état d'un emploi morose sur toute l'année 2025.

Cette faiblesse sur le plan des données associée à des commentaires de responsables de la Réserve fédérale (Fed) appelant à un maintien des taux "n'est pas prometteuse pour les bénéfices" et plombe les cours, assure Christopher Low, de FHN Financial.

Selon lui, "cette année, l'inflation va s'avérer bien plus importante que la croissance ou l'emploi pour la Fed".

En conséquence, la publication de l'indice des prix à la consommation (CPI) du mois de janvier sera particulièrement scrutée vendredi.

Jeudi, le marché a aussi été miné par de nouvelles ventes des valeurs technologiques. Nvidia a cédé 1,61%, Apple 5% et Meta 2,82%.

## SIDI BEL-ABBES

# Session de formation pour renforcer les capacités des formateurs en entrepreneuriat

L'Université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbes accueille une session de formation au profit des formateurs dans le domaine de l'entrepreneuriat, a indiqué, lundi, la cellule de communication de l'université.

La même source a précisé que cette session vise à approfondir les concepts fondamentaux de l'entrepreneuriat et à ancrer les bases de la pensée entrepreneuriale, en mettant l'accent sur les mécanismes de transformation des idées en projets concrets et réalisables.

Cette formation s'inscrit dans le cadre du renforcement du rôle central de l'université dans la diffusion de la culture entrepreneuriale et le développement de l'esprit d'initiative et d'innovation chez les étudiants, à travers une approche pratique destinée à préparer des enseignants-formateurs capables de transmettre les connaissances et compétences dans ce domaine avec professionnalisme et efficacité.

Dans ce contexte, le rec-

teur de l'université, le professeur Bouziani Merahi, a affirmé que « l'organisation de cette session s'inscrit dans la stratégie de l'établissement visant à consacrer la culture entrepreneuriale comme un choix académique et de développement, et à faire de l'université un espace d'accueil des idées innovantes et des projets à valeur ajoutée ».

Il a ajouté que « la qualification d'enseignants-formateurs permettra d'assurer un accompagnement de qualité aux étudiants porteurs de projets, contribuant ainsi à renforcer l'employabilité des diplômés et à soutenir la contribution de l'université au développement local et national ».

La session se déroule à la bibliothèque centrale universitaire « Mansouri



Abderezak » et se poursuivra jusqu'à mardi, dans le cadre des efforts de l'université visant à développer les méca-

nismes de soutien et d'accompagnement au profit des étudiants et à promouvoir l'innovation et l'entrepre-

neuriat au sein du milieu universitaire, selon la même source.

## BOUIRA

### Ouverture de 10 marchés de proximité en prévision du Ramadhan

Dix marchés de proximité proposant toutes sortes de produits alimentaires, dont des fruits et légumes, ont été ouverts à travers plusieurs Daïras de la wilaya de Bouira, afin d'assurer la disponibilité des produits en prévision du mois de Ramadhan, a-t-on appris lundi auprès de la direction du commerce.

L'ouverture de ces marchés de proximité a commencé progressivement à travers plusieurs Daïras de la wilaya, notamment à Sour El Ghoulane, Lakhdaria,

Bechloul, Ain Bessam, Bouira, Haizer, Kadira, El Hachimia, Bordj Khris et M'Chedallah ainsi que Souk Lakhmis, a précisé le directeur du commerce, M. Farouk Hamdaoui.

Il s'agit selon lui de « veiller à la disponibilité des produits agricoles, tels que la pomme de terre, l'oignon, l'ail, les tomates, les carottes et les courgettes, ainsi que des fruits ».

D'autres produits indispensables durant ce mois sacré sont disponibles dans ces 10 marchés

comme de la farine, de la semoule, ainsi que des boissons et autres denrées alimentaires, selon M. Hamdaoui.

« Des dizaines d'exposants et de commerçants proposent aux citoyens des produits de qualité et à des prix très accessibles », a expliqué le même responsable, qui a assuré que les autorités locales, à leur tête la wali Houria Aggoune, veillaient à ce que tout soit prêt avant le début du mois de jeûne à travers les différentes communes de la wilaya.

## PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

### Campagne nationale de sensibilisation pendant le Ramadhan

La Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) organise, à partir de mardi et jusqu'à la fin du mois sacré de Ramadhan, une campagne de sensibilisation, dans le cadre de la prévention des accidents de la route, indique, lundi, un communiqué de cette Délégation.

Cette campagne qui se déroulera sous le slogan "Ramadhan nous unit... Non aux accidents de la route

qui nous divisent", vise à sensibiliser aux dangers des accidents de la route avec un programme comprenant des activités de proximité et des sorties dans les espaces publics, les gares routières et les gares-service à travers toutes les wilayas, précise la même source.

Dans ce cadre, la DNSR prévoit des activités dans des mosquées et l'intensification des programmes et des émissions de



sensibilisation à travers les stations de radios nationales et

locales, ainsi qu'à travers les chaînes de télévision.

## BLIDA

### Perturbation dans la distribution d'eau potable à Bouarfa et Blida en raison de pannes

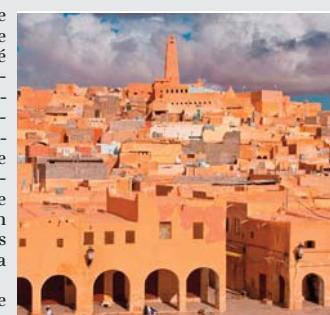
Plusieurs quartiers des communes de Blida et de Bouarfa enregistrent, à partir de lundi, une perturbation dans la distribution d'eau potable en raison de pannes, indique un communiqué de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

La même source précise que

cette perturbation concerne plusieurs quartiers de la partie ouest de la commune de Blida ainsi que des quartiers de la commune de Bouarfa, en raison de travaux de réparation d'une panne survenue au niveau de la conduite de refoulement d'un diamètre de 500

mm de la station de pompage de Mermene.

L'entreprise a rassuré ses abonnés que les travaux de réparation sont en cours et que l'opération de distribution retrouvera progressivement son rythme habituel dès leur achèvement.



## GHARDAÏA

### Plusieurs projets retenus pour la commune de Guerrara en 2026

La commune de Guerrara (120 km de Ghardaïa) a bénéficié de plusieurs opérations de développement au titre de l'exercice 2026, pour l'amélioration du cadre de vie du citoyen et l'impulsion de l'action de développement, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Le secteur de l'Education s'est vu accorder des projets de deux écoles primaires au quartier Ouled-Nail et le lotissement 2.172 lots, ainsi que de deux collèges d'enseignement moyen au quartier Boukertas, en vue de soulager la pression sur le CEM Debbozou, et dans la zone d'El-Sahn.

D'autres projets du secteur sont en cours de réalisation, à savoir deux groupements scolaires de six (6) classes chacun, au quartier Sakiet El-Djenaia et dans la zone de Sidi-Belkheir, dans le but d'atténuer la pression sur les autres établissements et améliorer ainsi les conditions de scolarisation. Dans le secteur de l'hydraulique, la commune de Guerrara a bénéficié de projets de réalisation de deux forages et le raccordement de cinq (5) châteaux d'eau, ainsi que la finalisation du projet de collecteur d'assainissement des quartiers Est via la zone mixte, et du collecteur secondaire à l'intérieur des quartiers de Rouibah Mokhtar.

Concernant le secteur de la santé, la commune a bénéficié d'un projet de polyclinique au quartier Boukertas ainsi que l'aménagement de la clinique Chahid Beratkhli, de sorte à améliorer la couverture sanitaire et rapprocher les prestations de santé du citoyen. La commune s'est vu accorder, par ailleurs, la programmation de trois (3) bureaux postaux au village agricole et aux quartiers Boukertas et Belle-vue, en plus de renforcer les GAB dans les quartiers Larbi Ben-M'hidi, Ouled-Nail et Sidi-Belkheir, et de programmer la réalisation de 4.440 nouvelles lignes de fibre optique et d'une station 4G-LTE près du bureau postal du quartier Ouled-Nail.

Au chapitre de la formation, la commune projette la réalisation d'un Institut national supérieur de la formation professionnelle spécialisé dans l'industrie de transformation, au niveau de la zone de Koudjet Chouf, selon les services de la wilaya. Ces derniers font part aussi d'un financement de 500 millions DA destiné à la maintenance du chemin de wilaya CW-201, ainsi que de 180 millions DA d'aides destinées à la prise en charge directe des besoins des citoyens, réparties en 15 opérations.

## TISSEMSILT

# Professionnalisation du guide touristique : une nouvelle dynamique de formation au service de l'excellence et de l'emploi

Dans une atmosphère empreinte d'engagement institutionnel et d'ambition nationale, l'INSFP de Khémisti a accueilli l'ouverture officielle de la session de formation professionnelle de février 2026, marquée par le lancement d'un programme inédit dédié à la qualification des guides touristiques non agrésés.

Par Abed Meghit

La cérémonie s'est tenue au sein de l'Institut national spécialisé Ouazana Zahia, en présence des autorités locales, des représentants des secteurs du tourisme, de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'entrepreneuriat, ainsi que des partenaires institutionnels mobilisés autour de cette initiative structurante.

Cette rentrée de février se distingue par l'ouverture de 3 160 places pédagogiques, traduisant l'ampleur de l'investissement consenti en faveur du développement des compétences et de l'employabilité. Au cœur de ce dispositif, le lancement du cycle de formation destiné aux guides touristiques non certifiés constitue une étape majeure dans la structuration de la filière touristique.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un protocole de coopération entre les autorités en charge du tourisme et celles de la formation professionnelle, visant à régulariser la situation des professionnels exerçant sans certification reconnue et à renforcer la qualité des prestations offertes aux visiteurs. L'initiative répond à une vision stratégique fondée sur la valorisation du capital humain et

l'adéquation entre formation et besoins du marché.

Elle s'inscrit dans une dynamique nationale de modernisation des métiers, d'organisation des activités économiques et de promotion de l'expertise locale.

Cette orientation s'aligne sur les priorités économiques impulsées par Abdelmajid Tebboune, visant à diversifier l'économie, à stimuler l'investissement productif et à favoriser la création d'emplois durables.

La session inaugurale a enregistré l'inscription de 122 stagiaires appelés à bénéficier d'un encadrement pédagogique spécialisé et d'un parcours structuré reposant sur l'acquisition de compétences professionnelles reconnues.

Le programme prévoit des mécanismes de formation, de qualification et de validation des acquis de l'expérience, permettant aux bénéficiaires d'accéder à une reconnaissance officielle de leur expertise.

Cette démarche contribue à instaurer un cadre réglementaire clair pour l'exercice du métier de guide touristique et à renforcer la crédibilité de la profession.

Au-delà de la certification, la formation vise à promouvoir un modèle de guide touristique fondé sur la qualité du service, la valorisation du

patrimoine et le respect des normes professionnelles. Le guide touristique y est présenté comme un acteur stratégique du développement territorial, assurant l'interface entre le visiteur et la société locale.

Par son rôle d'interprète du patrimoine culturel, historique et naturel, il contribue à la promotion de l'identité nationale et à l'amélioration de l'expérience touristique.

L'importance accordée à cette profession s'explique par sa contribution directe à la dynamique économique locale. En structurant la filière du guide touristique, les autorités entendent renforcer l'attractivité des destinations, soutenir l'entrepreneuriat touristique et favoriser l'intégration professionnelle des jeunes.

La formation constitue ainsi un levier de développement inclusif, combinant qualification, insertion et valorisation des ressources humaines. La cérémonie d'ouverture a également mis en lumière la coordination intersectorielle mobilisée autour de ce programme. Les institutions chargées de l'emploi, de la microfinance, de l'accompagnement entrepreneurial et de la jeunesse participent à la mise en œuvre d'un écosystème intégré de soutien à l'insertion professionnelle.

Cette approche collabore-  
tive traduit une évolution des politiques publiques vers des modèles d'action concertés, orientés vers l'efficacité économique et l'impact social.

Dans un contexte où le tourisme s'affirme comme un vecteur de diversification économique, la professionnalisation des guides apparaît comme une priorité stratégique.

La qualité de l'accueil, la sécurité des visiteurs et la valorisation du patrimoine constituent des facteurs déterminants pour la compétitivité des destinations.

En dotant les professionnels de compétences certifiées, le programme contribue à renforcer la confiance des visiteurs et à promouvoir une image positive du pays. L'ouverture de cette session de formation marque ainsi une avancée significative dans la structuration des métiers du tourisme.

Elle illustre la volonté des pouvoirs publics de transformer la formation professionnelle en moteur de développement, en outil d'insertion et en vecteur de modernisation économique. En investissant dans les compétences et en organisant les professions, cette initiative ouvre de nouvelles perspectives pour une croissance durable fondée sur la connaissance, la qualité et l'excellence des services.

## SIDI BEL-ABBÈS

# L'école au cœur de la conscience écologique : immersion pédagogique au Centre d'Enfouissement Technique

À Sidi Bel-Abbès, la sensibilisation environnementale prend une dimension concrète à travers une initiative éducative portée par la Direction de l'Environnement de la wilaya.

Des élèves de l'établissement « Manahel El Ilm » ont participé à une visite immersive du Centre d'Enfouissement Technique (CET), transformant une sortie scolaire en véritable expérience d'apprentissage citoyen.

L'objectif affiché dépasse la simple découverte d'une infrastructure publique : il s'agit d'initier la jeune génération aux enjeux réels de la gestion des déchets et de la préservation des écosystèmes urbains.

Placée sous l'égide des autorités locales, cette démarche s'inscrit dans une vision éducative qui priviliege l'apprentissage par l'observation et la compréhension des mécanismes concrets de gestion environnementale.

Accueillis par les cadres techniques du centre, les élèves ont découvert une installation loin de l'image simplifiée de la décharge traditionnelle.

Le CET a été présenté comme une infrastructure d'ingénierie environnementale intégrant des protocoles rigoureux de pesage, de contrôle des flux et d'enfouissement technique répondant aux normes internationales.

Les explications ont mis en lumière le traitement des lixivias, ces effluents issus de la décomposition des déchets, dont la gestion constitue un enjeu crucial pour la protection des nappes phréatiques.

Les élèves ont ainsi pris conscience du rôle stratégique de ces installations dans la prévention de la pollution et la préservation des ressources naturelles.

Cette approche pédagogique vise à transformer l'élève en acteur conscient de la gestion durable de son environnement, en l'incitant à adopter des comportements responsables.

Le calendrier de cette initiative revêt une signification particulière à l'approche du mois de Ramadhan, période marquée par une hausse significative des déchets ménagers.

Les responsables ont insisté sur le lien direct entre les modes de consommation et la pression exercée sur les infrastructures de traitement.

Le message central repose sur la promotion du tri sélectif et la valorisation des déchets dans une logique d'économie circulaire de proximité.

L'intérêt manifesté par les élèves, à travers leurs questions et leurs échanges avec les techniciens, témoigne de l'impact de cette démarche.

La coopération entre les secteurs de l'éducation, de l'environnement, des affaires religieuses et de la sécurité illustre une approche transversale où la gestion des déchets devient une responsabilité collective.

Cette initiative marque une évolution significative des politiques publiques, orientées non seulement vers la gestion technique des rebuts, mais aussi vers la transformation des comportements citoyens. En clôturant cette journée, la Direction de l'Environnement a réaffirmé son engagement à multiplier ces actions de sensibilisation.

L'ambition est claire : faire émerger une culture écologique durable en plaçant la jeunesse au centre des stratégies de développement urbain et environnemental.

Abed M.

## ORAN

# Ouverture de plusieurs points de vente de produits aquacoles durant le mois de Ramadhan

La Chambre de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Oran a entamé les préparatifs pour l'ouverture de plusieurs points de vente de produits aquacoles à travers différentes communes de la wilaya, en prévision du mois sacré de Ramadhan, a indiqué, lundi, le directeur de la Chambre, Abdellabes Hamri.

M. Hamri a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un programme spécial Ramadhan visant à garantir la disponibilité des produits et à réguler les prix, à travers la commercialisation directe du poisson d'élevage, du producteur au consommateur, réduisant ainsi le nombre d'intermédiaires et maintenant des prix accessibles.

Dans ce contexte, une convention de partenariat a été signée avec l'Office régional des viandes de l'Ouest, pour la

commercialisation de ces poissons à travers cinq points de vente relevant de cet organisme dans la wilaya. Une autre convention a également été conclue avec une chaîne de magasins du secteur privé afin de proposer ces produits dans quatre de ses commerces.

Il est également prévu d'ouvrir des points de vente supplémentaires dans les ports d'Arzew et de Kristel, en exploitant les clubs des marins, pour la vente de produits d'aquaculture à des prix réduits. Le même responsable a précisé que le tilapia rouge sera proposé à un prix ne dépassant pas 700 DA le kilogramme, tandis que la dorade royale sera vendue à un prix ne dépassant pas 1.300 DA le kilogramme, ce qui en fait une option adaptée aux familles durant le mois sacré.

Le même responsable a souligné que

la demande en produits d'aquaculture connaît une hausse notable, dans un contexte marqué par la baisse des quantités de poisson péché en raison de la longue période de perturbations météorologiques, durant la saison hivernale en cours, ce qui a renforcé le recours à l'aquaculture comme alternative stable en termes d'approvisionnement et de prix.

Cette démarche reflète les efforts des autorités locales et des professionnels du secteur de la pêche et de l'aquaculture pour soutenir l'approvisionnement du marché durant Ramadhan et garantir la disponibilité de produits halieutiques de qualité à des prix étudiés, tout en renforçant la dynamique d'une commercialisation organisée et en encourageant une consommation responsable, selon la même source.

## MOSTAGANEM

# L'usine de dessalement de l'eau de mer Sonaghter reprend son activité à pleine capacité

L'usine de dessalement de l'eau de mer Sonaghter (au nord de la commune de Mostaganem) a repris son service à pleine capacité de production, indique, lundi, l'unité de wilaya de l'Algérienne des Eaux (ADE) dans un communiqué.

La même source précise que l'usine a repris sa production, il y a quelques jours, avec la moitié de sa capacité (100.000 mètres cubes par jour), avant de revenir, aujourd'hui, à sa pleine capacité, soit 200.000 mètres cubes par jour.

L'unité de wilaya de l'ADE a, d'autre part, indiqué que la reprise de la distribution normale de l'eau potable s'est effectuée selon le calendrier habituel dans l'ensemble des communes concernées. Elle a également invité les citoyens à signaler, via ses plateformes électroniques ou ses numéros de téléphone, le

numéro vert ou le numéro de permanence au niveau de la wilaya, tout retard ou toute interruption dans l'approvisionnement en eau, afin de permettre une intervention rapide.

Concernant le mois sacré de Ramadhan, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a ordonné le report de toute interruption technique pour maintenance après le mois sacré, afin, a-t-il affirmé, « d'assurer un approvisionnement régulier et quotidien des citoyens ».

Le responsable local a également annoncé l'octroi d'enveloppes budgétaires destinées à l'extension des réseaux de canalisations vers plusieurs localités dans le cadre de la deuxième phase d'exploitation des puits artésiens et pour le renforcement électrique des stations de pompage.

## PAKISTAN

### Six morts dans un accident de la route dans la province du Sindh

Au moins six personnes ont été tuées lundi dans une collision entre une voiture et une remorque sur l'autoroute nationale dans la province méridionale du Sindh, au Pakistan, ont déclaré les secours.

L'accident s'est produit dans le district de Naus-hahro Feroze, lorsqu'une voiture roulant à vive allure en direction de la capitale provinciale, Karachi, est entrée en collision avec une remorque, a déclaré un responsable du département des services d'urgence. "Le choc a été violent et la voiture a été complètement détruite. Les six passagers sont morts sur le coup", a déclaré le responsable.

Les équipes de secours ont transporté les corps à l'hôpital le plus proche, où le décès de toutes les victimes a été confirmé. La police a déclaré enquêteur sur les causes exactes de l'accident.



## AUTRICHE

### Deux skieurs tués dans une avalanche (Police)

Deux skieurs autrichiens, qui pratiquaient le hors-piste en snowboard sur le glacier de Stubai dans le Tyrol, dans l'ouest de l'Autriche, ont été tués par une avalanche, a annoncé la police lundi. Les deux skieurs âgés de 37 ans, portés disparus après n'être pas revenus d'une sortie en snowboard, ont été localisés dimanche soir, mais les secours

"n'ont pu que confirmer le décès des deux hommes", a indiqué la police autrichienne dans un communiqué, après une vaste opération de recherches, mobilisant sauveteurs, chiens et drones. Des avalanches à travers les Alpes ont déjà fait des dizaines de victimes depuis le début de la saison et des appels à la prudence ont été lancés. Dans la région

où c'est produit ce nouvel accident, une alerte au risque d'avalanche de niveau quatre sur cinq est en vigueur après de fortes chutes de neige ces derniers jours. En Italie voisine, deux skieurs ont été tués dimanche et un autre était dans un état grave après qu'une avalanche a frappé une piste près de Courmayeur.

## MADAGASCAR

### Le bilan du cyclone Gezani s'alourdit à 59 morts

Au moins 59 personnes ont trouvé la mort et 15 sont portées disparues après le passage du cyclone Gezani qui a frappé de plein fouet la deuxième ville de Madagascar, Toamasina, il y a six jours, indique lundi un nouveau bilan officiel.

Accompagné de rafales qui ont atteint jusqu'à 250 km/h, Gezani a semé la destruction dans la région de Toamasina, dans le nord-est de la grande île de l'Océan Indien. Début février, Madagascar avait déjà été frappé dans le nord-ouest par le cyclone tropical Fytia, qui avait fait au moins sept victimes et



plus de 20.000 déplacés. La plupart des victimes de Gezani ont été recensées dans la ville de Toamasina, qui compte environ 400.000 habitants, selon un bilan actualisé publié lundi par le bureau national de gestion des risques et catastrophes. Un précédent

bilan faisait état de plus de 40 morts. Plus de 800 habitants ont été blessés et 16.000 contraints de quitter leurs foyers. Les dégâts sur l'habitat sont conséquents: quelque 25.000 cases ont été détruites et 27.000 autres inondées. Plus de 200 salles de classe ont été

partiellement ou entièrement détruites. Vendredi, le Programme alimentaire mondial a souligné la situation précaire de la population sur place. "La ville fonctionne avec environ 5% de son approvisionnement en électricité et il n'y a pas d'eau", a-t-il alerté. Le cyclone Gezani avait poursuivi sa route vers le Mozambique: même en restant à 50 km de ses côtes, il a entraîné ce week-end la mort de quatre personnes et provoqué des dégâts dans la région d'Inhambane, une ville côtière du sud du pays comptant environ 100.000 habitants.

## SUISSE

### Cinq blessés lors d'un déraillement de train dans le sud-ouest

Cinq personnes ont été blessées lorsqu'un train a déraillé lundi dans le canton du Valais, dans le sud-ouest de la Suisse, une zone à haut risque d'avalanche, a indiqué la police locale dans un premier bilan.

Selon les médias locaux, une avalanche en serait la cause et environ 80 personnes se trouvaient à bord du train au moment de l'accident. La région est en alerte vigilance aux fortes avalanches. La

police a précisé qu'environ 30 personnes avaient été évacuées du train.

Les opérations de secours se poursuivent, précise la police cantonale valaisane.

Jeudi, une avalanche a enseveli un tronçon de la route cantonale reliant la vallée du Lotschental, à la hauteur de cette localité, interrompant plusieurs heures le trafic routier et le transport automobile.

APS



## GRÈCE - INTEMPOÉRIE

### Les autorités alertent sur d'autres dégâts et des perturbations



Les autorités grecques ont averti que la persistance des intempéries qui ont frappé plusieurs régions de la Grèce ces derniers jours pourraient entraîner d'autres dégâts et des perturbations de la circulation, appelant les habitants à la vigilance, ont rapporté les médias locaux.

Les fortes pluies et les vents violents ont provoqué des glissements de terrain et d'importants dégâts aux infrastructures, selon la chaîne de télévision nationale grecque ERT.

Les inondations ont endommagé les installations agricoles et d'élevage dans la ville côtière de Mytiliné, et plusieurs axes de transport importants ont été bloqués par des glissements de terrain.

L'ouest et le centre de la Grèce ont subi des pluies abondantes et persistantes, tandis que des vents violents ont frappé les zones côtières de la mer Ionienne et de la mer Égée, la région côtière occidentale de Préveza étant parmi les plus touchées.

Sur l'île ionienne de Corfou, au nord-ouest du pays, une route côtière a été détruite et un pont emporté par les crues. A l'est, de forts vents et de hautes vagues ont inondé les routes côtières et provoqué des effondrements partiels près du port. Par ailleurs, dans l'ouest du Péloponnèse, les inondations ont submergé des terres agricoles et entraîné d'importantes pertes de récoltes.

## SALVADOR

### Saisie de 6,6 tonnes de cocaïne dans le Pacifique



Les autorités salvadoriennes ont opéré "la plus grande saisie" de leur histoire en interceptant dans l'océan Pacifique un navire battant pavillon tanzanien qui transportait 6,6 tonnes de cocaïne, a annoncé le président Nayib Bukele, cité lundi par des médias locaux.

"Notre marine nationale a procédé à la plus grande saisie de drogue de l'histoire du Salvador", a écrit M. Bukele dans un message posté sur les réseaux sociaux.

La saisie a eu lieu à 380 milles marins (un peu moins de 704 kilomètres) au sud-ouest de la côte pacifique du Salvador.

Le navire transportait 330 colis équivalant à 6,6 tonnes de cocaïne, dont "la valeur approximative est de 165 millions de dollars", a affirmé Nayib Bukele.

Pour localiser la drogue, qui était "cachée dans les ballasts", des plongeurs militaires ont été mobilisés.

Selon le président salvadorien, dix trafiquants présumés se trouvaient à bord du navire: quatre Colombiens, trois Nicaraguayens, deux Panaméens et un Equatorien.

## JUMELAGE INTERHÔPITAUX Des interventions chirurgicales au profit des patients atteints de cancer à Djelfa

Les premières interventions chirurgicales au profit des patients atteints de cancer ont été lancées dans la wilaya de Djelfa, dans le cadre de la convention de jumelage signée entre le Centre de lutte contre le cancer de Djelfa et un établissement public hospitalier d'Alger, a-t-on appris lundi de sources hospitalières.

Dans le cadre du renforcement de la coopération médicale et de l'échange d'expertises entre le Centre anti-cancer "Colonel Ahmed Benchérif" de Djelfa et l'Etablissement public hospitalier "Djilani Rahmouï" d'Alger, les premières opérations ont été entamées dimanche, a précisé la même source.

Trois (3) interventions chirurgicales spécialisées ont été réalisées lors de la première journée: une sur un patient atteint d'un cancer de la thyroïde, une autre sur une personne souffrant d'un cancer du foie, et une dernière par colioscopie sur un patient atteint d'un cancer du rectum.

Cette initiative, qui se poursuivra dans les prochains jours au profit d'autres patients atteints de différents types de cancers, s'inscrit dans les efforts du Centre anti-cancer de Djelfa visant à renforcer ses capacités chirurgicales et à se positionner comme pôle de référence en chirurgie oncologique, selon la même source.

Cette démarche, très bien accueillie par les patients, contribuera à améliorer leur prise en charge et à rapprocher les services de santé spécialisés, en réduisant les déplacements vers les hôpitaux de la capitale et d'autres wilayas.

## DJELFA Réouverture de services hospitaliers après réhabilitation

Des services hospitaliers ont été remis en service dans la wilaya de Djelfa, après avoir bénéficié de travaux de réhabilitation visant à améliorer les conditions d'accueil des patients et la qualité des soins, selon les services de la wilaya.

La même source a précisé que le service des urgences pédiatriques de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Mehad-Abdelkader a été rouvert après l'achèvement des travaux d'aménagement, ce qui permettra d'alléger la pression sur le service des urgences et d'assurer une prise en charge optimale des enfants.

Le service de pédiatrie du même établissement de santé a également bénéficié de travaux de rénovation et rouvert ses portes.

D'une capacité d'accueil de 32 lits, ce service prend en charge des nourrissons à partir d'un mois et des enfants jusqu'à l'âge de 15 ans, a expliqué la source.

Le service de dialyse de cet hôpital a aussi été rouvert et équipé de nouveaux appareils, ce qui permettra de prendre en charge les patients souffrant d'insuffisance rénale, y compris ceux provenant d'autres wilayas.

Dans le même ordre d'idées, le centre de lutte contre le cancer Colonel-Ahmed-Ben Cherif devrait bientôt être équipé de nouveaux appareils médicaux, ce qui permettra d'améliorer la qualité des soins et d'éviter aux patients de se rendre dans les wilayas voisines pour se faire soigner, a ajouté la même source.

A noter que la wilaya de Djelfa a bénéficié de plusieurs nouveaux projets visant à renforcer le système de santé, dont le plus important est la construction en cours d'un hôpital de 120 lits à Hassi Bahbah.

APS

## BECHAR Deux établissements publics hospitaliers dotés d'ambulances médicalisées (DSP)

Une opération visant à doter deux importants établissements publics hospitaliers de nouveaux équipements médicaux, comprenant des ambulances médicalisées ultramodernes et un camion frigorifique a été concrétisée, lundi, par la direction locale de la Santé et de la Population (DSP), a-t-on appris auprès de cette structure.



Cette initiative a permis à l'hôpital "Tourabi Boudjemaa", situé dans le chef-lieu de la wilaya, de recevoir deux (2) ambulances médicalisées ultramodernes et un camion frigorifique spécial hôpitalier conçu pour le transport des produits pharmaceutiques et des vaccins, a-t-on précisé.

Une ambulance du même type a également été remise à l'établissement public hospitalier "Mezrag Djelloul", situé dans le chef-lieu de la daïra frontalier de Beni-Ounif, a-t-on ajouté.

### SIDI BEL-ABBES

## Réalisation de la première intervention de fermeture d'une communication inter-auriculaire par cathétérisme

Le service de cardiologie du Centre hospitalier universitaire Abdelkader Hassani de Sidi Bel-Abbes a réalisé la première intervention de fermeture d'une communication inter-auriculaire par cathétérisme, sans recours à la chirurgie conventionnelle. L'opération s'est soldée par un succès total, a-t-on appris, lundi, auprès de la cellule de communication de l'établissement. La même source a précisé que l'intervention a été effectuée au profit d'une patiente âgée de 15 ans, originaire de la wilaya de Saidia.

Celle-ci a quitté le service, dès le lendemain, en bon état de santé, ce qui reflète la précision et la maîtrise de ce type d'acte, une première du genre au niveau de la wilaya.

L'opération a été supervisée par le Dr Hadjouni Hakim, maître-assistant en cardiologie, accompagné de l'équipe paramédicale de l'unité de cardiologie interventionnelle, sous l'encadrement du Pr Boukerche Farouk de la wilaya d'Oran, avec l'assistance du Dr Fekih

Ces nouveaux équipements ont pour objectif de renforcer la capacité de transport des patients et d'améliorer la prise en charge des services des urgences, a-t-on indiqué.

Supervisée par le wali de Bechar, Ahmed Benyoucef, cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés localement pour soutenir les infrastructures sanitaires et améliorer la qualité des prestations médicales offertes à la population, a-t-on souligné.

Elle vise également à accroître la

disponibilité des équipements hospitaliers et à rehausser le niveau global des soins de santé à travers la wilaya, a-t-on signalé.

Par ailleurs, une initiative similaire est prévue prochainement au bénéfice de l'établissement public hospitalier "Bachri Belkacem", situé dans le chef-lieu de la daïra, et ce, au titre de la dynamique d'amélioration continue des prestations médicales offertes par cette structure médicale aux habitants de la même collectivité, a-t-on souligné.

Elle vise également à accroître la

disponibilité des équipements hospitaliers et à rehausser le niveau global des soins de santé à travers la wilaya, a-t-on signalé.

Cette avancée intervient seulement sept mois après la relance de l'activité de traitement des artères coronaires par cathétérisme, qui a concerné environ 380 cas, depuis le mois de juin dernier, illustrant la dynamique continue que connaît le service.

La fermeture de cette anomalie par cathétérisme ou par chirurgie, constitue dans la majorité des cas un traitement curatif, permettant d'arrêter l'évolution

développer l'activité de cardiologie interventionnelle structurelle, au cours de l'année 2026, notamment dans le domaine du traitement des valvulopathies et des malformations congénitales, tout en poursuivant les efforts de modernisation médicale et le renforcement des moyens humains et techniques nécessaires, afin d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients et de rapprocher des soins spécialisés et sécurisés du citoyen, a-t-on souligné.

Par ailleurs, l'équipe médicale a élaboré un programme ambitieux pour

élargir l'offre de soins

à la population

et à renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de la population

et de renforcer les capacités

de l'établissement

pour répondre aux besoins

de

# FIÈVRE

## Comment traiter la température chez l'enfant

Pour gérer au mieux la fièvre de votre enfant, il est essentiel de savoir avant tout comment prendre correctement sa température. Il faut savoir aussi à partir de quel moment il devient nécessaire de la faire baisser.

"Parmi toutes les méthodes de prise de température, aucune n'est parfaitement fiable", annonce d'emblée le Dr Razafy narivo-Schoreiz, pédiatre. La voie rectale est à éviter en raison du risque de lésion anale. Quant au thermomètre à infrarouge, il ne semble pas avoir fait ses preuves, tout comme le thermomètre auriculaire, car "pour être fiable, le capteur doit être bien orienté vers le tympan, or chez les petits, c'est très difficile, surtout s'il y a des bouchons de cérumen", explique le pédiatre. Au final, elle recommande la prise sous l'aisselle, bien serrée, le bras serré sur la poitrine. On ajoute 0,5 °C au résultat final (ou plus, selon le mode d'emploi du thermomètre).

### À partir de quelle température traiter la fièvre ?

"On parle de fièvre au-delà de 38 °C, mais ce n'est qu'à partir de 38,5 °C qu'il est éventuellement utile d'entreprendre un traitement", rappelait l'Assaps en 2004, dans ses recommandations pour la prise en charge de la fièvre chez l'enfant. Ce traitement va moins viser à lutter contre la fièvre qu'à améliorer le confort de l'enfant car, comme le rappelle le Dr Razafy narivo-Schoreiz, "la fièvre n'est pas une maladie mais un mécanisme de défense du corps qui lutte contre une infection. La chaleur permet de casser les protéines des virus pour mieux les combattre. Idéalement, on devrait laisser l'enfant chaffer, mais ce n'est pas agréable pour lui ! Donc on traite la fièvre dès qu'il y a des signes de mauvaise tolérance."

### Les bons gestes

• On retire une couche de vêtement à son enfant (sans pour autant le dénuder).



• On maintient une température de 19-20 °C dans la pièce.

• On le fait boire régulièrement.

• Le bain n'est plus conseillé car il fait baisser trop vite la température et peut être très désagréable pour l'enfant déjà fébrile.

Quel médicament lui donner ?

Deux grandes familles d'antipyrrétiques (médicaments contre la fièvre) ont une autorisation de mise sur le marché (AMM) pour l'enfant, mais ils ne sont pas utilisables de façon interchangeable :

• Le paracétamol est l'antipyrrétique de première intention chez l'enfant.

• Les anti-inflammatoires non stéroïdiens (ibuprofène, aspirine) sont à éviter si l'enfant a une maladie du foie, des reins, s'il est déshydraté ou bien encore si l'on pense qu'il a la varicelle ou une maladie d'allure grippale (risque de syndrome de Reye, une atteinte très grave du foie et du cerveau).

Sauf avis médical, ne pas alterner paracétamol et ibuprofène. Aucune étude n'a montré l'intérêt d'une alternance d'antipyrrétiques.

De plus, cela complique la recherche de

l'allergène en cas de réaction allergique.

### On consulte si...

• Le bébé de moins de 3 mois a plus de 38 °C. Un bébé de moins de 3 mois n'est pas considéré malade car il bénéficie encore des anticorps de sa maman.

• La fièvre persiste plusieurs jours.

• L'enfant est abattu, irritable, il pleure beaucoup.

• D'autres symptômes accompagnent la fièvre : douleur à l'oreille, diarrhée, vomissements, mal de ventre, mal de tête.

• Il respire difficilement.

## Fièvre : quel type de thermomètre privilégier ?

Le modèle vintage à l'outil technologique dernier cri truffé d'informatique, l'éventail des thermomètres est de plus en plus large. Votre guide.

### La température, c'est mieux de la prendre où ?

En France, on a coutume de considérer que la mesure rectale est la référence. Sauf qu'elle est contraignante, peu hygiénique et à "retardement", car les variations visibles de la température sont celles qui ont eu lieu au moins un quart d'heure plus tôt. Pour une bonne évaluation, se mettre au calme sans bouger un moment avant de prendre sa température, éviter de boire ou de manger est nécessaire pour une bonne évaluation.

**La bouche et les aisselles, on oublie ?** Idéalement, oui ! Pas précises, longues (jusqu'à 15 minutes sous les bras), ces mesures sont souvent faussées, ici par un mauvais positionnement du thermomètre, par l'ingestion de boissons chaudes, par la respi-

ration, en encore parfois par une trop grande maladresse ou le contraire.

### Les modes de mesure modernes, c'est mieux ?

- Dans l'oreille, si la sonde est bien positionnée et propre, la technique est simple. Cependant, un conduit auditif vraiment trop étroit peut fausser la mesure. Et en cas d'otite ou de bouchon de cérumen, on évite.

- Au niveau du front, la détection pratique et rapide se réalise avec ou sans contact. Il faut respecter minutieusement le mode d'emploi du thermomètre, écartez les cheveux et essuyez le front s'il est en sueur.

### Les équivalences des températures :

Pour 37 °C au niveau rectal, on obtient théoriquement :

- 36,4 °C (- 0,6 °) au niveau buccal ;
- 36,5 °C (- 0,5 °) au niveau des aisselles (- 0,5 à - 0,9 °) ;
- 36,5 °C à 37 °C au niveau tympanique (0 à - 0,5 °C)
- 36,7 à 36,8 °C au niveau temporal ou frontal (- 0,2 °C à - 0,3 °C).



## L'épidémie de tuberculose inquiète l'OMS



*Les personnes fatiguées qui rêvent d'une bonne nuit de sommeil ont besoin d'améliorer la qualité de leurs nuits en optimisant leur sommeil dit "profond". Cette phase est un moment crucial et bénéfique pour l'organisme. Découvrez ses bienfaits et comment mieux dormir.*

Vous arrive-t-il souvent de vous réveiller avec l'impression de ne pas avoir fermé l'œil de la nuit ? Ce que vous jugez parfois comme une insomnie est lié en réalité, non pas à une durée trop courte, mais plutôt à un manque de sommeil dit "profond". Cette phase constitue la clé des nuits réparatrices. Les personnes qui souffrent de troubles de sommeil - et qui accusent le coup en terme de fatigue et d'humeur - ne plongeraient en fait pas suffisamment dans ce sommeil.

### Pour bien comprendre, il convient de décortiquer le sommeil.

Quand vous vous endormez, vous entrez dans une phase de sommeil léger (stade 1 puis stade 2) suivi rapidement du sommeil lent profond (stades 3 et 4). Cette phase se caractérise au niveau cérébral par des ondes électriques très lentes. Elle s'accompagne de différents signes physiologiques : le corps se refloit, les mouvements des yeux se ralentissent, les muscles se relâchent complètement. Les rythmes cardiaque et respiratoire se ralentissent. Au bout d'environ 90 minutes le sommeil paradoxal apparaît. Ces différents stades constituent le premier cycle de sommeil dans une nuit qui comporte en moyenne 4 à 6 cycles, rappelle le réseau Morphée.

En résumé, la première moitié de la nuit est en principe composée d'un sommeil lent et profond, alors que la seconde moitié est faite d'alternance de sommeil léger et de sommeil paradoxal.

### Des objectifs difficiles jusqu'ici difficiles à relever

Selon les estimations de l'OMS, 1,8 million de personnes sont mortes de la tuberculose en 2015, dont 0,4 million étaient co-infectées par le VIH. "Bien que le nombre de décès par tuberculose au niveau mondial ait réculé de 22% entre 2000 et 2015, cette maladie représente l'une des 10 principales causes de décès dans le monde en 2015, soit un nombre plus élevé que le VIH et le paludisme", pointe l'organisation.

Les efforts pour réduire les cas de tuberculose doivent être poursuivis, insiste l'OMS. Alors que le taux de réduction des cas est actuellement de 1,5% (de 2014 à 2015), l'objectif est de le faire grimper à 4 à 5% d'ici à 2020. L'autre défi majeur à relever par la communauté internationale est de réduire de 90% le nombre de morts par tuberculose et de 80 % les infections d'ici à 2030.

Face au sommeil, nous ne sommes pas tous égaux. Si un adolescent n'a pas besoin de dormir autant qu'un nourrisson, il doit compter quelques heures de plus qu'un adulte ou un senior. À chaque tranche d'âge son temps de sommeil. Détails.

Pour être en forme toute la journée, rien de telles qu'une bonne nuit de sommeil. Oui, mais combien de temps doit-on dormir précisément ?

### À chaque âge son besoin de sommeil

Un panel de 18 spécialistes de

l'American Sleep Foundation, or-

ganisme américain visant à promouvoir l'éducation au sommeil, s'est penché sur 300 publications scientifiques pour élaborer de nouvelles recommandations.

Les chercheurs se sont rendus compte que les besoins en sommeil varient au cours de la vie et ont scindés les âges en neuf catégories. A chaque tranche d'âge correspond un nombre d'heures de sommeil recommandé.

Les scientifiques notent que le fait de dormir un peu plus ou un peu moins que ces recommandations pourrait représenter le symptôme d'un trouble. Toutefois, en matière de sommeil, il n'existe pas de normes.

### Tenir un journal du sommeil et appréhender ses besoins

Chacun ressent des besoins différents selon ses habitudes. En effet, les adultes dorment en moyenne 8 heures par nuit mais

adultes : 7 à 9 h ; les adultes : 7 à 9 h et les seniors : 7 à 8 h.

Les scientifiques notent que le fait de dormir un peu plus ou un peu moins que ces recommandations pourrait représenter le symptôme d'un trouble. Toutefois, en matière de sommeil, il n'existe pas de normes.

Certains se satisfont de 6 heures quand d'autres peuvent rester endormis pendant 9 ou 10 heures. Ces différences sont liées à des facteurs génétiques définissant notre chronotype (ou horloge interne).

Pour apprécier votre besoin de sommeil, vous pouvez tenir un journal lors d'une période sans contraintes (vacances, par exemple) ou lorsque vous travaillez. Le Réseau Morphée propose de noter vos habitudes de sommeil pendant 3 semaines minimum. Essayez ! Vous saurez si votre besoin de sommeil est égal à vos habitudes réelles.

# Les bienfaits du sommeil profond

stress qui aident. Voici un exercice pour s'endormir paisiblement proposé par la sophrologue Véronique Carrette.

Quand les pensées fusent et l'endormissement ne vient pas, plutôt que de ruminer dans votre lit, essayez ceci : après avoir ajusté votre position d'endormissement, concentrez-vous quelques instants sur votre respiration. Fermez les yeux. Dessezsez votre mâchoire, relâchez les épaules, les mains et les cuisses. Imaginez ensuite que votre corps devient lourd, comme si vous pouviez délicatement vous enfoncez dans le matelas... Come dans un nuage. Et imaginez-vous allongée dans un endroit agréable. Contempez le ciel. Observez les nuages, poussez par le vent. Ils défilent devant vous. Comme ses idées. Elles passent. Sans que vous cherchiez à les chasser. Elles passent, comme ces nuages passent dans le ciel.

Si le sommeil profond diminue avec l'âge au profit d'un sommeil plus léger, il existe des solutions douces pour l'améliorer et retrouver un sommeil de qualité, parmi lesquelles la relaxation, le yoga, la méditation, l'activité physique aussi peut aider à dormir plus profondément.

### Un exercice de sophrologie pour un sommeil profond et réparateur

La sophrologie fait partie de

l'éventail des techniques anti-

## Quels sont les besoin en sommeil ?

certains se satisfont de 6 heures quand d'autres peuvent rester endormis pendant 9 ou 10 heures. Ces différences sont liées à des facteurs génétiques définissant notre chronotype (ou horloge interne).

Pour apprécier votre besoin de sommeil, vous pouvez tenir un journal lors d'une période sans contraintes (vacances, par exemple) ou lorsque vous travaillez. Le Réseau Morphée propose de noter vos habitudes de sommeil pendant 3 semaines minimum. Essayez ! Vous saurez si votre besoin de sommeil est égal à vos habitudes réelles.

## P A L E S T I N E

## Ghaza : Crise humanitaire persistante à Ghaza : un bilan humain en constante aggravation

La situation humanitaire dans la bande de Ghaza demeure profondément préoccupante, marquée par un lourd bilan humain et des conditions de vie extrêmement dégradées.



Par Abed Meghit

Selon les autorités sanitaires palestiniennes, le nombre de victimes a considérablement augmenté depuis le début des hostilités en octobre 2023, illustrant l'ampleur de la tragédie humaine qui frappe l'enclave.

Les structures hospitalières, fragilisées par la destruction des infrastructures et le manque de ressources médicales, contin-

uent de recevoir de nouveaux blessés tandis que de nombreuses victimes meurent sous les décombres.

Cette situation traduit la gravité d'un conflit dont les répercussions dépassent largement le cadre militaire pour affecter l'ensemble de la population civile.

Depuis l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu partiel, les pertes humaines se poursuivent, révélant la fragilité des arrangements sécuritaires et la persis-

tance des tensions. La population civile, composée en grande partie de femmes et d'enfants, demeure exposée à des conditions de vie extrêmement difficiles, marquées par la pénurie de soins, d'eau potable et de services essentiels.

La crise actuelle met en lumière les conséquences humanitaires durables des conflits prolongés, notamment l'effondrement des systèmes de santé, la destruction des infrastructures vitales et la vulnérabilité accrue des populations déplacées.

Les organisations humanitaires alertent sur la nécessité d'une assistance internationale renforcée afin de répondre aux besoins urgents des habitants.

Dans ce contexte, la situation à Gaza demeure un enjeu majeur pour la stabilité régionale et pour les efforts diplomatiques internationaux visant à promouvoir une solution durable.

L'ampleur des pertes humaines souligne l'urgence d'initiatives politiques capables de mettre fin à la spirale de la violence et de restaurer des conditions de vie dignes pour la population.

## Tempêtes de sable et guerre : l'urgence humanitaire s'intensifie pour les déplacés palestiniens

La détérioration des conditions climatiques vient aggraver une situation déjà critique pour les populations déplacées vivant dans des abris de fortune dans la Ghaza.

Selon Philippe Lazzarini, les tempêtes de sable récentes ont considérablement accentué la vulnérabilité des habitants, ajoutant une nouvelle épreuve à une crise humanitaire prolongée.

Les camps de tentes, fragilisés par les intempéries successives, sont désormais recouverts de poussière, compromettant davantage les conditions de vie des déplacés.

Les difficultés d'accès à l'eau, déjà critiques, se trouvent amplifiées, tandis que les maladies respiratoires et cutanées se multiplient dans un environnement saitaire fortement dégradé.

L'organisation humanitaire UNRWA poursuit ses efforts pour fournir assistance médicale et approvisionnement en eau, malgré des contraintes logistiques considérables.

Les équipes sur le terrain tentent de répondre aux besoins essentiels dans un contexte marqué par l'effondrement des infrastructures sanitaires et l'insuffisance des ressources disponibles.

La conjonction des facteurs climatiques et humanitaires met en évidence la fragilité extrême des conditions de vie dans l'en-

clave. Les responsables humanitaires appellent à une intensification de l'aide internationale et à la levée des obstacles entravant l'acheminement des secours.

L'objectif est de restaurer des conditions minimales de dignité pour une population confrontée à des défis multiples et persistants.

Cette situation souligne l'interdépendance entre crises humanitaires et facteurs environnementaux dans les zones de conflit, rappelant la nécessité d'une réponse globale intégrant assistance humanitaire, protection des civils et action diplomatique.

Abed M.

## Le Caire : la décision d'annexion de territoires palestiniens dénoncée comme une violation du droit international

Réuni au Le Caire, le Parlement arabe a condamné avec fermeté la décision visant à s'approprier plusieurs zones de la Cisjordanie, qualifiée de violation grave du droit international et d'escalade susceptible de compromettre la stabilité régionale.

Dans un communiqué officiel, le président de l'institution, Mohammed Al-Yamahi, a estimé que cette mesure constitue une étape vers l'annexion de facto de territoires palestiniens occupés.

Selon lui, cette démarche représente une atteinte directe aux principes fondamentaux du droit international et aux résolutions adoptées par les instances internationales.

Le Parlement arabe a souligné que l'appropriation de territoires sous occupation constitue une couverture juridique illégale pour la confiscation de terres palestiniennes.

Cette position s'appuie notamment sur la Cour internationale de Justice et sur les résolutions per-

tinentes du système multilatéral, qui considèrent illégales les modifications unilatérales du statut des territoires occupés.

L'institution régionale a appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités juridiques et politiques afin de mettre un terme aux mesures unilatérales et de garantir le respect du droit international.

Elle a insisté sur la nécessité d'une action collective visant à préserver les perspectives d'une paix juste et durable.

En réaffirmant le droit du peuple palestinien à sa terre, le Parlement arabe a exprimé sa préoccupation face aux conséquences de ces décisions sur la stabilité du Moyen-Orient.

Cette prise de position traduit la persistance des tensions géopolitiques et souligne l'importance du cadre juridique international dans la gestion des conflits territoriaux contemporains.

Abed M.

## Le CICR facilite la libération de deux détenus palestiniens pour recevoir des soins médicaux

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a facilité, dimanche, la libération de deux détenus palestiniens des prisons sionistes et leur transfert depuis le point de passage de Karm Abou Salem vers l'hôpital des Martyrs d'Al-Aqsa pour y recevoir des soins médicaux, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Le CICR a précisé qu'il n'a pas pu accéder aux détenus incarcérés dans les centres de détention sionistes depuis octobre 2023, soulignant la nécessité d'être informé du sort de tous les détenus et de leurs lieux de détention, et de pouvoir leur rendre visite sans entraves.

L'organisation a affirmé que le droit international humanitaire impose l'obligation de traiter les détenus avec humanité, de leur garantir des conditions de détention acceptables et de leur permettre de communiquer avec leurs proches.

Elle a indiqué que de nombreuses familles palestiniennes attendent toujours avec anxiété des nouvelles de leurs proches détenus et s'inquiètent pour leur santé et leur sécurité.

Le CICR a également fait savoir que le dialogue se poursuit avec les autorités d'occupation afin de reprendre les visites à l'ensemble des détenus palestiniens, dans le respect de leurs droits fondamentaux conformément aux normes internationales, appelant au respect des obligations juridiques et humanitaires à leur égard.

Par ailleurs, le Club des prisonniers palestiniens a annoncé plus tôt dans la journée que le nombre de martyrs parmi les prisonniers, depuis le début de la guerre génocidaire sioniste, dont les identités ont été confirmées, s'élève désormais à 88, dont 52 détenus originaires de la bande de Ghaza, à la suite de l'annonce du décès en détention de l'ambulancier Hatem Rayyan, de Ghaza.

Dans un communiqué, le Club a indiqué que ces décès sont dus à des crimes de torture, de privation de nourriture et à des négligences médicales, ainsi qu'à une série d'actes de privation, de mauvais traitements et de détention dans des conditions portant atteinte à la dignité humaine.

Il a ajouté que plusieurs détenus de Ghaza décédés restent victimes de disparition forcée, tandis que des dizaines d'autres auraient été exécutés sur le terrain.

Selon la même source, cette période constitue "la plus meurtrière de l'histoire du mouvement des prisonniers palestiniens", portant à 325 le nombre total de détenus décédés depuis 1967 dont les identités sont connues.

Le nombre de corps de prisonniers retenus par l'occupation, dont les identités sont établies, s'élève à 96, dont 85 depuis le début de la guerre d'extermination.

## Agression sioniste : MSF déplore l'impossibilité d'acheminer de l'aide vers Ghaza depuis début 2026

L'Organisation Médecins Sans Frontières (MSF) a déclaré, lundi, n'avoir pu faire entrer aucune aide ni fourniture médicale dans la bande de Ghaza depuis le début de l'année en cours, en raison des restrictions des forces de l'occupation sioniste, malgré le cessez-le-feu en vigueur dans le territoire palestinien.

Le Secrétaire général de l'organisation, Christopher Lockyear, a déclaré, lors d'un point de presse, que la situation humanitaire "catastrophique" se poursuivait dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée.

Et de souligner que les besoins humanitaires sont "immenses" et que la réponse ne doit pas être réduite, mais au contraire considérablement renforcée.

Il a également indiqué que les conditions hivernales ont aggravé les problèmes de santé chroniques des Palestiniens à Ghaza, ravagée par deux ans d'agression génocidaire sioniste.

Le responsable a insisté sur l'augmentation des maladies infectieuses, alors que plus de 18.000 personnes attendent une évacuation médicale, dont 4.000 enfants.

Il a ajouté que les conditions hivernales, combinées à la détérioration des conditions d'hébergement à Ghaza, ont encore aggravé la situation sanitaire catastrophique dans l'ensemble du territoire.

Enfin, Christopher Lockyear a affirmé aussi que malgré l'accord de cessez-le-feu, les agressions sionistes se poursuivent à Ghaza, faisant souvent des martyrs "alors que l'objectif de cet accord était de permettre l'entrée de davantage d'aides humanitaires".

APS

**NÉPAL****Coup d'envoi lundi de la campagne des législatives du 5 mars**

La campagne officielle pour les élections législatives du 5 mars au Népal débute lundi.



Près de 19 millions d'électeurs - dont plus de 800.000 nouveaux inscrits - sont appelés aux urnes pour élire les 275 membres de la chambre basse du Parlement, 165 au scrutin uninominal à un tour et les 110 autres à la représentation proportionnelle. La commission

électorale a enregistré un total de 3.406 candidats. Un tiers d'entre eux sont âgés de moins de 40 ans, reflet du rajeunissement de la classe politique amorcé par les émeutes de l'automne dernier.

La commission électorale a annoncé que la date du 5 mars serait

maintenue, malgré les inquiétudes suscitées par la météo - froid et neige - de la saison dans les villages les plus reculés ou en altitude du pays himalayen. Quelque 300.000 policiers et militaires seront mobilisés pour assurer la sécurité des opérations électorales.

**SYRIE****Les forces sionistes pénètrent dans un village du sud du pays**

Les forces sionistes ont pénétré, dimanche, dans le village d'Al-Samadaniyah, dans la campagne centrale de la province de Quneitra, dans le sud de la Syrie.

Selon des sources locales, les forces sionistes ont installé un barrage temporaire à l'entrée du village et procédé à des fouilles de véhicules et de passants, sans que des informations ne fassent état d'arrestations ou de détentions.

Cette incursion intervient deux jours après une autre pénétration des forces sionistes dans le village de Saïda Al-Hanout, dans la campagne sud de Quneitra, où un barrage avait été érigé au carrefour des carrières de Jbata Al-Khashab. L'entité sioniste poursuit ainsi ses politiques agressives et ses violations de l'accord de désengagement signé en 1974, à travers des incursions dans les zones rurales des provinces de Quneitra et de Deraa, ainsi que des agressions contre les citoyens.

De son côté, la Syrie réitère régulièrement son appel à l'application des résolutions de l'ONU et à la fin de l'occupation sioniste des territoires syriens, exhortant la communauté internationale à assumer ses responsabilités pour mettre un terme à ces pratiques illégales.

**AFGHANISTAN****Près de 23 millions de personnes ont eu besoin d'aide humanitaire en 2025**

Environ 22,9 millions de personnes en Afghanistan, soit près de la moitié de la population, ont eu besoin d'une aide humanitaire au cours de l'année 2025, a indiqué le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans son dernier

rapport. Selon le rapport, environ 12 millions d'enfants sont dénombrés.

La combinaison des chocs climatiques, de la stagnation économique persistante et de la hausse du chômage a considérablement

accru les besoins humanitaires dans tout le pays.

Les phénomènes météorologiques extrêmes, notamment les sécheresses et les inondations à répétition, ont aggravé les vulnérabilités existantes, accentuant les pénuries alimentaires et exerçant une pression supplémentaire sur les services publics limités, tant dans les villes que dans les zones rurales, indique le rapport.

L'UNICEF a également souligné de graves contraintes de financement, notamment dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, de la santé et de la nutrition.

Ces pénuries ont affecté la préservation de services et accru les inquiétudes quant à éventuelles interruptions d'approvisionnement en matériel essentiel vital.

**NUCLÉAIRE IRANIEN****Abbas Araghchi à Genève pour une nouvelle session de pourparlers**

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, s'est rendu dimanche à Genève où doit se tenir une nouvelle session de pourparlers nucléaires avec les Etats-Unis, a annoncé son ministère dans un communiqué.

M. Araghchi "a quitté Téhéran pour Genève (...) à la tête d'une délégation diplomatique et technique afin de mener le deuxième cycle de négociations nucléaires et de tenir une série de consultations diplomatiques", a indiqué le communiqué, précisant que ces pourparlers "indirects" se tiendraient mardi sous la médiation du sultanat d'Oman.

Lors de sa visite à Genève, M. Araghchi devrait s'entretenir avec ses homologues suisse et omanais, ainsi qu'avec le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Grossi, et d'autres responsables internationaux, a ajouté le ministère.

Les Etats-Unis et l'Iran avaient repris des pourparlers le 6 février à Oman, salués par les deux parties qui avaient dit vouloir les poursuivre.

**LIBAN****Un martyr dans une frappe sioniste dans le sud du pays**

Un Libanais est tombé en martyr lundi, suite à une frappe menée par les forces sionistes dans le sud du Liban, a rapporté l'agence de presse libanaise (AND). "Mohamed Tahsin Hussein Qashqash est tombé en martyr dans une frappe de drone ennemie devant son domicile, dans le village de Hanin, dans le district de Bint Jbeil", précise l'ANI.

"La victime s'apprétait à démarrer son van, qui se trouvait à coté de son SUV, pour transporter des élèves à l'école lorsque l'attaque a eu lieu", ajoute la même source, relevant que l'armée sioniste l'a visé avec plusieurs missiles qui ont détruit ses deux véhicules. En violation du cessez-le-feu en vigueur conclu depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban, faisant souvent des martyrs et des blessés.

**Quatre martyrs dans des frappes sionistes sur l'est du pays**

Quatre citoyens libanais sont tombés en martyrs dans des frappes sionistes dans l'est du pays, a rapporté dimanche l'agence de presse officielle libanaise (ANI).

Un drone sioniste "a visé une voiture à la frontière libano-syrienne", tuant quatre personnes, selon la même source. En violation du cessez-le-feu en vigueur depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban, faisant souvent des martyrs et des blessés.

APS

## CONSTANTINE

**Avant-première du film "Ahmed Bey" en présence de la ministre de la Culture et des Arts**

Le film historique "Ahmed Bey" a été projeté dimanche soir en avant-première à la grande salle de spectacle "Zénith" de Constantine en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda.



Produit par le Centre algérien de développement du cinéma, le film "Ahmed Bey" est une œuvre historique de 124 minutes retracant la résistance d'Ahmed Bey à Constantine au début de l'occupation française en 1830. Réalisé par le cinéaste iranien Djama Shourjeh sur un scénario de Rabah Dhrif et une musique composée par Fah?r Atakoglu, le film aborde "l'incident de l'éventail" de 1827, utilisé comme prétexte à l'invasion française de l'Algérie, et met en scène des batailles décisives, notamment celle de Constantine en 1836, et autres scènes tournées dans plusieurs régions, dont Alger, Constantine et Tipasa.

Le rôle d'Ahmed Bey a été interprété par Mohamed Tahar Zaoui, tandis que le personnage du Dey Hussein est incarné par l'acteur français Gérard Depardieu, aux côtés de plusieurs comédiens algériens. Dans une allocution prononcée à cette occasion, la ministre de la Culture a souligné que le choix

de Constantine pour la projection de ce film "représente un moment symbolique aux profondes significations historiques et culturelles", précisant que "le fait que la salle portant le nom d'Ahmed Bey accueille cet événement n'est pas fortuit, mais constitue un hommage à la mémoire du lieu et des habitants de la ville".

Mme Bendouda a ajouté que cette œuvre cinématographique "s'inscrit dans une démarche visant à refuser de réduire l'histoire de l'Algérie à des archives froides ou à des recueils et angles négligés", considérant que "la conscience de l'histoire et le travail sérieux d'exploration de ses pages constituent un pilier essentiel pour mettre en avant les luttes du peuple algérien contre le colonialisme".

La ministre a également indiqué que le film "Ahmed Bey" remet en lumière "une étape charnière de l'histoire du pays et évoque une personnalité considérée comme un symbole de résistance et d'opposition aux tentatives d'effacement (répression ou destruction) de l'identité nationale par le colonialisme français".

Dans ce contexte, Mme Bendouda a rappelé que "la ville de Constantine a été, à travers les âges et époques, un pôle culturel majeur et une ville témoin du raffinement et de la diversité de sa société, évoquant les gloires des chefs historiques Massinissa et Jugurtha, qui font partie de la mémoire collective et de ses victoires".

Le ministre a conclu en affirmant que cette initiative "réfète la vision du ministère de la Culture et des Arts quant à l'importance du cinéma dans l'édition d'une image lumineuse, rayonnante et honorable de l'Algérie", estimant que le septième art "constitue un outil stratégique pour consolider et faire ancrer l'identité nationale et renforcer la présence de l'histoire dans la conscience des jeunes générations".

## SAÏDA

**Des activités culturelles variées pour l'animation des soirées du Ramadhan**

La Maison de la culture et des arts Mustapha-Khalef de Saïda abritera une série d'activités culturelles variées pour l'animation des soirées du mois sacré de Ramadhan 2026, a indiqué, lundi, cet établissement culturel.

Ce programme culturel, élaboré par la Maison de la culture et des arts, comprend des soirées artistiques consacrées à l'inchad et au madih religieux, animées par les cheikhhs du genre bédoui de l'Association de culture populaire, ainsi que par la Caravane de l'inchad, du madih religieux et de la musique de la commune d'Ouled-Khaled et la troupe "El Kafila" du chant religieux (Inchad), précise la même source.

Des galas artistiques de musique andalouse, haouzi et chaâbi seront également organisés, avec la participation d'associations culturelles locales telles que "Ahabab El-Youn" "El Farachat Etha-

kafia", "Rouad El Fen pour la jeunesse ", "Essomoud des arts populaires ", ainsi que "l'Orchestre de l'artiste Habib Hadjadj", ajoute la même source.

Le programme comprend également des spectacles folkloriques et des soirées de musique du genre diwanie, présentés par les associations " Ahl El Gnaoui Ouled Saïda", la troupe "Moulay El Mechili pour le folklore", "Sidi Blal ", "Chabbab El Hidab El Oulia ", " Ahl Gnaoua ", "Moulay El-Mechili El-Baroud" et " Moulay Hachem El-Baroud".

Par ailleurs, le public de Saïda est convié à assister, durant ces soirées, à des représentations théâtrales et à des projections cinématographiques, notamment le film "Zabana" du réalisateur Said Ould-Khalifa, ainsi que la pièce de théâtre "Djanah Edhal " présentée par la troupe Ibn Sina (Oran).

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE RELIZANE  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
NIF-DTP = 40801500048023

**Deuxième Avis D'appel D'offre ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N°06/2026**

La Direction des travaux Publics de la Wilaya de RELIZANE, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la réalisation des travaux concernant le projet :

**REINFORCEMENT DES ROUTES NATIONALES EX 2026**  
**REINFORCEMENT DE LA RN 90 ENTRE LAHLIF DU PK 134+900 ET AMMI MOUSSA AU PK 137+000 SUR 2.1 KMS (W.RELIZANE).**

**Capacités minimales exigées :**

Conformément à l'article 17 de la loi n°12-23 et les articles 35, 37, 38, 39 de la même loi et l'article 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, ne peuvent soumissionner pour ces travaux seuls les entreprises qui répondent aux conditions minimales d'éligibilité à savoir :

L'appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges est réservé uniquement aux entreprises et de droit Algérien remplissant les conditions minimales d'éligibilité suivantes :

**1/Capacités Professionnelles :**

L'entreprise doit avoir le Certificat de Qualification et de Classification Professionnelles de catégorie CINQ (05) ou plus, activité principale «Travaux Publics», en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

**2/Capacités techniques :**

- Ayant réalisé au moins un projet routier ou plus court les quantités cumulées de :  
Travaux d'enrobé en GB ou BB, ou GB + BB supérieures ou égales à 4 000 T doit être justifier par une attestation de bonne exécution délivrée par Le service contractant.

Centrale d'enrobé dans une distance de 10km par rapport au lieu du projet  
Le lieu d'installation du Centrale d'enrobé doit être indiqué dans le dossier de soumission justifier par PV de constat d'hussier de justice (délai inférieur à Six (06) mois à la date d'ouverture).

**3/Capacités financière :**

Les entreprises ayant au moins d'un chiffre d'affaire moyen des 03 dernières 2022, 2023, 2024 supérieurs ou égale **60 000 000,00 DA TIC** visé par les organismes concernés (service des impôts- comptable agréé). NB: Les entreprises créée nouvellement (moins de trois -03- ans), le moyen de chiffre d'affaires des années d'activité sera prendre en considération, pour les entreprises débutantes (une année d'activité) le chiffre d'affaire de cette dernières sera prendre comme référence.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de : **LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE RELIZANE, SISRA: CITE INTISSAR RELIZANE.**

- Seules les personnes dûment mandatées par l'entreprise peuvent retirer le dossier de soumission.

L'offre comprend toutes les pièces et documents qui seront mis dans trois (03) enveloppes distinctes cachetées et fermées, qui porteront la mention selon le contenu : la première contiendra dossier de candidature-offre technique, et l'offre financière. Le tout sera mis dans une même enveloppe cachetée et fermée dite "enveloppe intérieure". Portant la mention à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - aux appels d'offres n° 06/2026 - objet de l'appel d'offre.

**REINFORCEMENT DES ROUTES NATIONALES EX 2026**

**REINFORCEMENT DE LA RN 90 ENTRE LAHLIF DU PK 134+900 ET AMMI MOUSSA AU PK 137+000 SUR 2.1 KMS (W.RELIZANE).**

**1-Le dossier de candidature contient :**

N°	Pièces demandés
01	- Une déclaration de candidature dûment remplie, datée, signée (selon modèle).
02	- Une déclaration de probité dûment remplie, datée, signée (selon modèle)
03	-Les statuts pour les sociétés (EURL, SNC, SARL, SPA);
04	-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
05	-Attestation de mise à jour auprès de la (CNAS, CASNOS, CACOBATI) récent valide. (en cours de validité à la date d'ouverture).
06	- Copie de certificats de qualification et de classification activité principale Travaux Publics catégorie 05 ou plus, en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
07	- Numéro d'identification fiscale (NIF).
08	- Extrait de rôle apuré joint avec engagement de paiement des dates + calendrier de paiement le cas échéant.
09	- Références professionnelles de l'entreprise délivrées par des maîtres d'ouvrage. (Ayant réalisé au moins un projet routier ou plus dont les quantités cumulées de :
10	- Travaux d'enrobé GB et BB supérieures ou égales à 4 000 T doit être justifiée par une attestation de bonne Exécution délivrée par Le service contractant.
11	- Les bilans des trois dernières années 2023-2023-2024 visé par les organismes compétentes.
12	- Attestation d'identification bancaire (RIB).
13	-Copie de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société;
14	- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2024, pour les sociétés de droit algérien (EURL, SNC, SARL, SPA).

**2-Offre technique contient :**

N°	pièce demandée
01	Déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint), dûment remplie, datée, signée pour chaque lot.
02	-Les pièces justificatives pour les Moyens humains cité dans Mémoire Technique Justificatif: Pour les cadres : par les diplômes + affiliation CNAS individuel + attestation de travail. Pour les ouvriers : par affiliation CNAS individuel + attestation de travail.
03	Moyens matériels :Justifiés par : - pour le matériel roulant : les cartes grises + police d'assurance + contrôle technique. - pour le matériel non roulant : factures d'achat + PV de constat d'hussier de justice récent délai inférieur à six (06) mois à la date d'ouverture.
04	- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
05	- un planning respectant les délais d'exécution.
06	- Mémoire Technique Justificatif, dûment remplie, datée, signée (selon modèle ci-joint).
07	- PV de visite du site (selon modèle ci-joint).

**3-L'offre financière contient**

-La lettre de soumission (selon modèle) dûment remplie, datée, signée par le soumissionnaire  
-Le bordereau des prix unitaires, dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;  
-Le détail quantitatif et estimatif, dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;

La durée de préparation des offres est de **15 jours** à compter de la date de la première publication de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou le journal électronique.  
Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la préparation des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal le jour de dépôt des offres est différé jusqu'au jour ouvrable suivant l'heure limite de dépôt des offres : de **08h00 mn à 13h00 mn**.  
L'ouverture des plis se fera le même jour de dépôt des offres à **13h00 mn**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de **(03) trois mois** à compter de la date d'ouverture des plis.  
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis à la date et l'heure suscrites.

## CYBER SÉCURITÉ NATIONALE

### Un exercice inédit pour renforcer la souveraineté numérique

Face à la montée des cybermenaces et à la digitalisation accélérée des infrastructures stratégiques, le ministère de la Poste et des Télécommunications a organisé un exercice sectoriel inédit de simulation de cyberattaques accompagné d'un cyber Hackathon.

Par Abed Meghit

Cette initiative marque une étape significative dans la consolidation de la résilience numérique des institutions publiques et des opérateurs du secteur.

La cérémonie de clôture, présidée par Sid Ali Zerrouki, a mis en lumière l'importance stratégique de la cybersécurité dans la construction d'une souveraineté numérique nationale.

Dans son intervention, le ministre a souligné que la protection des systèmes d'information constitue désormais un enjeu central de sécurité et de développement, en cohérence avec les orientations du président Abdelmadjid Tebboune visant à bâtir une stratégie numérique intégrée et anticipative.

L'exercice a mobilisé l'ensemble des institutions du secteur des télécommunications autour de



scénarios réalistes de cyberattaques, incluant l'hameçonnage, les rançongiciels et les attaques par déni de service.

Ces simulations ont permis d'évaluer les capacités de réaction, la coordination opérationnelle et la robustesse des systèmes face à des menaces complexes.

Les résultats ont mis en évidence des avancées notables en matière de préparation et de gestion de crise numérique.

Le cyber Hackathon organisé en parallèle a constitué un espace d'innovation et d'expérimentation technologique.

Les participants, notamment les étudiants de ENSTICP, ont démontré un niveau technique élevé et une capacité remarquable à proposer des solutions concrètes de protection des infrastructures numériques.

Cette mobilisation de la jeunesse illustre le rôle déterminant des talents nationaux dans la sé-

curisation de la transformation numérique.

Au-delà de l'aspect technique, la manifestation a également favorisé la diffusion d'une culture numérique responsable.

Conférences spécialisées et échanges interactifs ont permis de sensibiliser les participants aux enjeux contemporains de la cybersécurité et à la nécessité d'une vigilance collective face aux risques numériques.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie globale visant à renforcer la confiance dans l'environnement numérique, condition essentielle au développement économique et à l'innovation.

En consolidant les compétences et en encourageant la coopération institutionnelle, le pays affirme sa volonté de bâtir un espace cybernétique sécurisé, capable de soutenir durablement sa transformation technologique.

## NUMÉRISATION

### Ouverture des travaux du séminaire national sur l'innovation et la transformation numérique au profit du service public

Les travaux du séminaire national sur le thème "L'innovation et la transformation numérique au profit du service public: vers un programme national d'excellence dans la prestation des services publics", organisé par l'Instance du Médiateur de la République, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont débuté, lundi à Alger.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux, en présence de membres du Gouvernement et de responsables d'instances et d'institutions nationales, le Médiateur de la République, M. Madjid Ammour, a indiqué que "l'innovation dans le service public est une nécessité imposée par les mutations, visant à répondre aux aspirations des citoyens à une administration moderne capable de se renouveler, d'anticiper les problématiques et d'apporter des solutions pratiques et efficaces".

"L'innovation ne peut atteindre ses objectifs que si elle est orientée vers une finalité claire, à savoir l'excellence dans la prestation des services publics", a-t-il souligné, notant que la numérisation en Algérie est "passée du statut d'un projet différé ou d'une simple option technique à un processus effectif et intégré, ayant donné lieu à des systèmes et des services numériques dont les citoyens ressentent l'impact dans la vie quotidienne".

M. Ammour a précisé que "ces acquis constituent une base solide pour franchir une nouvelle étape placée sous le signe de l'innovation et de l'excellence de la performance publique", ajoutant que l'innovation est désormais "une condition sine qua non pour transformer les réalisations numériques en une véritable valeur ajoutée, à même de répondre aux as-

pirations des citoyens". Il s'est, par ailleurs, "félicité de la bonne coordination avec l'ensemble des secteurs ministériels et de la réactivité aux saisines du Médiateur de la République, qui a atteint 93,53% fin 2025, ce qui a eu un impact positif en termes de prise en charge des préoccupations des citoyens et d'ancre de la culture de l'évaluation et de l'amélioration constantes des services publics".

Pour illustrer "l'intérêt particulier accordé par l'Etat à la valorisation des initiatives innovantes", il a rappelé "la création du Prix du président de la République du chercheur innovant, visant à encourager la recherche scientifique et à promouvoir l'innovation, et du Prix de la meilleure start-up, visant à instaurer un climat concurrentiel stimulant au service de l'économie nationale".

Concernant le séminaire, M. Ammour a précisé qu'il se veut un "véritable espace pour échanger les vues et formuler des approches pratiques à même de traduire les principes de l'innovation et de la transformation numérique en programmes applicables et en indices mesurables".

Le choix du thème de cette rencontre "répond à l'impératif de passer de la logique de la gestion traditionnelle à celle de la performance, de l'efficacité et de l'excellence, conformément aux orientations du président de la République, plaçant le citoyen au cœur de l'action et des politiques publiques", a-t-il expliqué.

En marge de cette rencontre, une convention de coopération a été signée entre l'Instance du Médiateur de la République et le Haut-commissariat à la numérisation.

APS

## ALGÉRIE TÉLÉCOM

### Lancement d'un plan exceptionnel de renforcement du réseau 4G dans plusieurs wilayas

Algérie Télécom a lancé un plan exceptionnel visant à renforcer le réseau 4G dans plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un communiqué de l'entreprise.

Ce plan s'inscrit dans un programme de grande envergure portant sur le renforcement et la modernisation des infrastructures techniques de l'entreprise Algérie Télécom à travers plusieurs wilayas du pays, dans le cadre de "son engagement continu à améliorer la qualité des services et à contribuer au soutien du développement économique et de la transformation numérique en Algérie", précise la même source.

Ce plan prévoit l'installation de 345 stations de base principales 4G à travers 44 wilayas", la première phase de sa mise en œuvre étant actuellement en cours et se poursuivra jusqu'au mois de mars prochain.

Cette opération vise à "renforcer le réseau dans les zones à forte densité démographique, garantissant ainsi des débits élevés et une meilleure qualité d'utilisation, plus stable et plus rapide".

Elle permettra également de "consolider la couverture 4G dans les zones éloignées", étant donné que les nouvelles stations de base, dotées des technologies les plus modernes permettront de "répondre à la demande croissante et diversifiée des clients en matière de services et d'usages numériques".

APS

## PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

### Leadership régional et coopération renforcée au Caire

La dynamique de coopération arabe en matière de propriété intellectuelle s'est illustrée lors de la 16e réunion du Comité technique organisée au siège de la Ligue des États arabes au Le Caire.

Placée sous la présidence de Samir Thaalbi, directeur général de Office national des droits d'auteur et des droits voisins, cette rencontre a réuni experts et responsables institutionnels autour des défis contemporains de la protection de la créativité dans un environnement numérique en mutation.

Les travaux ont porté sur l'évaluation des recommandations issues de la session précédente ainsi que sur le renforcement de la coordination régionale dans les domaines de la propriété industrielle et des droits d'auteur.

Les participants ont examiné les progrès réalisés dans les mécanismes de coopération, tout en identifiant de nouvelles pistes pour consolider un système intégré de protection de l'innovation.

Parmi les initiatives structurantes figure le projet de registre électronique arabe de propriété intellectuelle, développé avec le soutien de Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Cette plateforme vise à moderniser les procédures d'enregistrement, à améliorer la transparence et à faciliter l'accès aux services pour les créateurs et les entreprises de la région.

La réunion a également mis en avant le lancement du réseau régional des centres d'appui à la technologie et à l'innovation, destiné à renforcer les capacités de recherche, de transfert technologique et de valorisation des inventions.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté collective d'encourager la créativité et de soutenir les économies fondées sur la connaissance.

Les débats ont par ailleurs abordé les défis émergents liés à l'intelligence artificielle, notamment en matière de protection des œuvres et de régulation des usages technologiques.

Les participants ont souligné la nécessité d'adapter les cadres juridiques aux transformations numériques afin de préserver les droits des créateurs tout en favorisant l'innovation.

Cette réunion confirme le rôle actif de l'Algérie dans la gouvernance régionale de la propriété intellectuelle, illustrant son engagement en faveur d'un environnement propice à la créativité et au développement technologique. En consolidant les mécanismes de coopération et en modernisant les outils de protection, les États arabes entendent renforcer leur compétitivité et promouvoir une économie régionale fondée sur l'innovation durable.

Abed M.

# Programme de la soirée

TF1 21:10



21:10

*Les animaux fantastiques : les crimes de Grindelwald*



En 1927, l'équilibre précaire entre le monde des sorciers et celui des non-sorciers, les Cracmols, est sur le point de basculer. Gellert Grindelwald (Johnny Depp), le mage noir charismatique et redouté, s'échappe de sa détention dans un éclat de magie aussi spectaculaire qu'inquiétant. Libéré, il ne tarde pas à rassembler une armée de disciples, semant la terreur en orchestrant des attaques ciblées contre les humains. Son objectif ? Établir un nouvel ordre où les sorciers domineront sans partage, écrasant toute résistance.

*O d'hiver : Jeux olympiques de Milan-Cortina 2026*



Jeux olympiques de Milan-Cortina 2026 Saison 2026  
Patinage artistique. Bobsléigh



21:10

*Un si grand soleil*  
Saison 8  
Épisode 1860:



- La mort inexpliquée de Martin
- va bouleverser le quotidien de Sabine et Hugo. Caroline doit rester sur Montpellier, ils vont l'héberger le temps de l'enquête à la demande de Pablo. Thierry découvre que Martin était ivre alors qu'il ne buvait jamais. L'homme se précise. Les soupçons se portent sur Pablo mais Hugo va réagir pour aider son fils. Yann se retrouve coincé dans sa relation avec Lucie, qui veut construire quelque chose avec lui tandis qu'il a du mal à cacher son malaise face à Johanna. Pauline et Léo signent leur divorce.

CANAL+ 21:06



21:10

*Les Enfants de Gaza*



Sur la pelouse du Sporting, les Marseillais vont devoir résoudre un problème récurrent sur la scène européenne : transformer leurs occasions nettes en but. C'est en partie en raison de ce manque de réalisme que les Phocéens ont perdu leurs deux premiers matches de poules face à Tottenham et contre l'Eintracht Francfort au Stade Vélodrome. Les partenaires de Jordan Veretout se trouvent ce soir dos au mur. Pour avoir un avenir européen, les joueurs d'Igor Tudor doivent en effet ramener des points de ce déplacement chez le vice-champion du Portugal.

*Les aventuriers de l'Arche perdue*



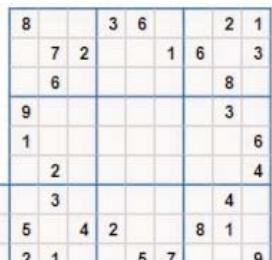
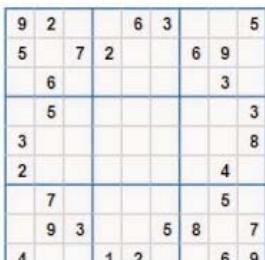
- À l'occasion de la centième émission culinaire, les équipes réservent quelques surprises aux concurrents encore en lice. En présence de personnalités qui ont marqué le concours et de l'un des meilleurs pâtissiers au monde, Philippe Conticini, les amateurs seront sous tension. Pour défier Cyril, ils devront réinterpréter la mousse au chocolat en un dessert trois étoiles. Durant l'épreuve technique, ils seront amenés à suivre la cadence de Cyril Lignac pour fabriquer en même temps que lui son croque 100 % noisette. Enfin, dans l'épreuve créative, les candidats devront rendre hommage au concours et à son décor à travers des créations originales.

## Jeux

### Samouraï-Sudoku n°2926

*Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.*

*Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.*



Horizontalement:

Verticalement:

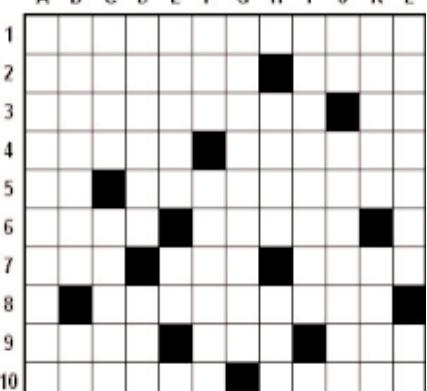
*"La vraie science et la vraie étude de l'homme, c'est l'homme."*

Pierre Charron



### Mots croisés n°2926

A B C D E F G H I J K L

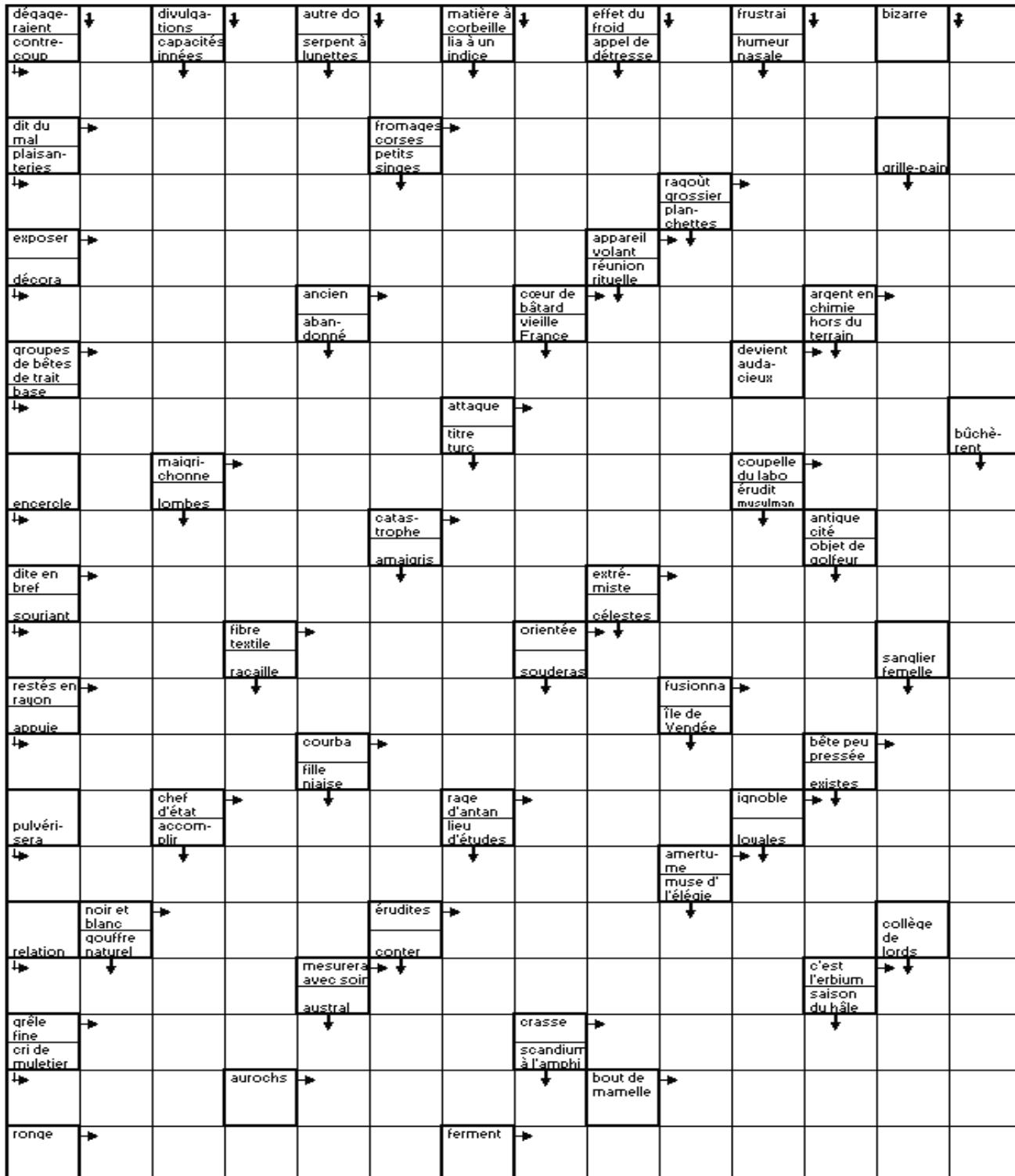


A - Tissus croisés  
B - Approbation bruyante - Et parfois cru  
C - Fleuve de Corse - Petit tas  
D - Accumulation de produits azotés - Transport parisien  
E - Rigole dans le salin - Edenté brésilien  
F - Net refus - Très fatigués  
G - Vivacité  
H - Roi de France - Gloire pour le cabot  
I - Lieu de chute  
J - C'est pareil - Coups de vers  
K - Convenir - But de pion  
L - Groupe de neuf - Patrie d'Abraham

Terreurs



## *Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1626*



## **Solution**

9	2	4	7	6	3	1	8	5
5	3	7	2	8	1	6	9	4
8	6	1	9	5	4	7	3	2
7	5	8	4	9	6	2	1	3
3	4	6	5	1	2	9	7	8
2	1	9	3	7	8	5	6	4
6	7	2	8	3	9	4	5	1
1	9	3	6	4	5	8	2	7
4	8	5	1	2	7	3	6	9
							6	8
							9	7
							5	1
4	5	2	9	1	6	7	3	8
9	3	6	7	8	2	1	4	5
7	1	8	5	3	4	2	9	6
5	8	9	1	2	3	4	6	7
1	7	4	6	9	5	8	2	3
6	2	3	4	7	8	9	5	1
8	9	5	2	6	7	3	1	4
2	4	7	3	5	1	6	8	9
3	6	1	8	4	9	5	7	2

8	5	9	3	6	4	7	2	1
4	7	2	5	8	1	6	9	3
3	6	1	7	2	9	4	8	5
9	4	5	6	7	2	1	3	8
1	8	3	9	4	5	2	7	6
7	2	6	8	1	3	9	5	4
6	8	3	7	1	9	5	6	4
3	5	9	4	2	3	6	8	1
2	1	8	4	5	7	3	6	9
1	9	5	2					
5	1	4	6					
2	8	7	3					
9	4	6	5	7	3	8	1	2
6	3	2	9	5	4	1	7	8
3	6	2	9	6	5	1	4	7
4	7	8	1	9	4	2	6	3
9	5	3	2	7	6	1	4	8
2	7	8	4	1	3	9	5	6
6	1	4	5	8	9	2	3	7
8	9	6	3	2	7	5	4	1
1	4	7	8	6	5	3	9	2
5	3	2	1	9	4	7	6	8

Mots Croisés n°2926

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	G	O	G	U	E	N	A	R	D	I	S	E
2	A	V	O	R	T	O	N		E	D	E	N
3	B	A	L	E	I	N	I	E	R		O	N
4	A	T	O	M	E		M	U	R	C	I	E
5	R	I		I	R	R	A	D	I	E	R	A
6	D	O	M	E		O	T	E	S		D	
7	I	N	O		A	M	I		R	U	D	E
8	N		T	R	I	P	O	T	E	R	A	
9	E	N	T	E		U	N	E		E	M	U
10	S	U	E	R	A	S		R	A	S	E	R

Grille géante n°1626

• D • R • U • O • G • L • E  
 • R E T E N T I S S E M E N T  
 • B A V A A N I S S O L E N T R  
 • G A L L E J A D D E R I S A R A T A  
 • R E L A T E R E R A V E I A G  
 • O R N A T E X M I S E I A G  
 • A T T E L E A G E S S A U S T E  
 • A S S I S S E S S E U S S A U S T E  
 • S • O S S E U S S E A U S T E  
 • C E R N E S S E U S S E A U S T E  
 • R E S S E U M F E L E U L T R A  
 • G A I N E N D U N S \* M E L A  
 • I N V E L E N D U N S \* M E L A  
 • P E S E C I N D U N S \* M E L A  
 • N • R O I C I N D U N S \* M E L A  
 • A T O M I S E R A E F I S E  
 • P I E C E R A E F I S E  
 • L I E N S \* D O C S E R A E T E  
 • G R E S I L E R E S C E L O S T  
 • H U E S \* U R E S C E L O S T  
 • F R O D D E S C E L O S T

## COUPE DU MONDE DE SABRE (CADETS, JUNIORS) L'escrime algérien décroche deux médailles

Les sélections algériennes d'escrime ont décroché deux médailles (argent et bronze) lors de la Coupe du monde de sabre masculin et féminin (cadets et juniors), qui s'est clôturée dimanche dans la capitale sénégalaise, Dakar.

Les escrimeurs algériens ont marqué de leur empreinte ce rendez-vous mondial, confirmant la progression de cette discipline chez les jeunes catégories.

L'équipe nationale masculine (juniors) a réussi à décrocher la médaille d'argent après un parcours héroïque dans les épreuves par équipes. L'Algérie s'est classée deuxième derrière l'Egypte (médaille d'or), tandis que la médaille de bronze est revenue à l'Iran.

De son côté, la sélection féminine (cadette) a réussi à monter sur

le podium en remportant la médaille de bronze, dans une compétition marquée par une concurrence intense. La Tunisie a dominé le classement de cette catégorie avec l'or, suivie du Sénégal (pays hôte) en deuxième position.

Cette compétition, qui constitue l'une des étapes de la Coupe du Monde, est une phase de préparation et de qualification cruciale pour les jeunes escrimeurs avant les grandes échéances à venir, notamment les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) à Dakar.



### HANDBALL / EXCELLENCE A MESSIEURS (12<sup>e</sup> JOURNÉE) Mise à jour du calendrier

Le match CRB Mila - HBC El-Biar comptant pour la 12<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de handball, Excellence A messieurs (groupe B), se jouera mardi à 15h00 :

#### Groupe A:

CRB Mila - HBC El-Biar mardi à 15h00

Classement :	Pts	J
1. M. Bordj Bou Arreridj	19	12
2. Olympique El Oued	17	11
3. JS Saoura	13	12
4. AB Barika	11	12
5. OM Annaba	10	11
--. MC Alger	10	12
7. MCO Tlelat	8	12
--. IC Ouargla	6	12

Groupe B / Mardi 17 février :  
CRB Mila - HBC El-Biar (15h00)

Classement :	Pts	J
1. HBC El-Biar	20	11
2. ES Ain Touda	18	12
3. CRB Mila	15	11
--. AC Ras El Oued	15	12
--. JSE Skikda	15	12
6. CS Bir Mourad Rais	7	12
7. CR BB Arreridj	4	12
8. CHB Zighoud-Youcef	-1	12.

### VOLLEY-BALL / NATIONALE 1 MESSIEURS (16<sup>e</sup> JOURNÉE) Le programme des rencontres

Programme des rencontres comptant pour la 16<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale 1 messieurs, prévues mardi et vendredi :

#### Groupe Centre-Est / Mardi :

OMK El-Milia - O Ain M'lila	(16h30)
ES Tadjenaret - ES Sétif	(18h00)
NC Bejaia - CASTEL	reportée au 24 février
JSC Ouled Adouane - ES El-Eulma	(18h00)
MB Bejaia - EF Ain Azel	(17h00)

#### Classement :

Classement :	Pts	J
1. NC Bejaia	35	14
2. OMK El-Milia	32	14
3. JSCO Adouane	31	14
4. ES Tadjenaret	25	13
5. ES El-Eulma	20	14
6. EF Ain Azel	19	14
7. CASTEL	18	14
8. ES Sétif	14	14
9. MB Bejaia	10	13
10. O Ain M'lila	3	14

#### Groupe Centre-Ouest / Vendredi :

ES M'sila - ASV Blida	(17h00)
PO Chlef - JS Messelmoun	(17h00)
MC Alger - RC M'sila	(18h00)
WA Tlemcen - CS Nedroma	(18h00)
O El-Kseur - ES Bethioua	(17h00)

#### Classement :

Classement :	Pts	J
1. ASV Blida	38	14
2. WA Tlemcen	36	14
3. JS Messelmoun	29	14
4. MC Alger	28	14
5. CS Nedroma	21	14
6. PO Chlef	20	14
7. ES Bethioua	13	14
8. RC M'sila	12	14
9. ES M'sila	11	13
10. O El-Kseur	2	15.



APS

## LIGUE 2 AMATEUR (20<sup>e</sup> JOURNÉE)

# Choc USMH-CRT à l'Ouest, sérieux test pour le CAB à l'est

La 20<sup>e</sup> journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football prévue mardi, sera dominée par un choc au sommet dans le groupe "Centre-Ouest" opposant l'USM Harrach au CR Témouchent, alors que le nouveau leader, le CA Batna subira en déplacement, un véritable test face au CR Beni-Thour.

### Groupe Centre-Ouest: chaud duel USMH-CRT, le leader en déplacement à Saida

Le groupe Centre-Ouest verra le déroulement d'un choc au sommet entre l'USM Harrach (2e - 41 pts) et son hôte le CR Témouchent (3e - 34 pts), où les Harrachis, larges vainqueurs samedi en déplacement face au CRB Adrar (4-0), partiront largement favoris, devant une équipe du CRT, capable du meilleur comme du pire. De son côté, le leader la JS El-Biar (47e pts) effectuera un déplacement périlleux à Saida pour y affronter le MCS (1e - 22 pts), difficile à manier sur son terrain, même si les El-Biarrois, grâce à des joueurs chevronnés, restent sur une belle série de victoires aussi bien à domicile qu'à l'extérieur.

Cette journée verra également le déroulement d'une belle affiche mettant aux prises à Oran deux grandes écoles à savoir l'ASM Oran (5e - 31 pts) et la NA Hussein-Dey (7e - 28 pts), lesquelles ambitionnent de rester dans le sillage du peloton de tête avec l'espoir de décrocher la 3e place synonyme de participation aux "barrages" d'accèsion.

Le RC Kouba (4e - 33 pts) tentera de glaner un second succès de rang après celui acquis en déplacement, accueillera



ce mardi le mal-classé CRB Adrar, avec l'espoir de reprendre sa place sur le podium.

En bas du tableau, la JS Tixeraine (15e - 13 pts) auteur d'un précieux nul devant Ennasria (1-1) livrera à domicile un duel décisif pour le maintien, face à un autre mal-classé, le RC Araba (13e - 18 pts), au moment où le GC Mascara (14e - 16 pts) tentera de faire le plein de points chez lui, face à son hôte l'ESM Koléa

(6e - 30 pts).

### Groupe "Centre-Est": Sérieux test pour le nouveau leader le CAB, rattrapage pour l'USB

Le CA Batna (40 pts), fraîchement installé en tête du groupe "Centre-Est", se déplacera au sud du pays, pour y passer un sérieux test face au CR Beni-Thour (9e - 25 pts) pas facile à se laisser faire devant son public.

L'ex-leader, l'US Biskra (2e - 39 pts),

qui a perdu son fauteuil à Bejaia face au MOB, semble décidé à récupérer son bien, à la faveur de la réception du NRB Telghma (6e - 31 pts).

La JS Jijel (3e - 36 pts) qui a le vent en poupe ces dernières semaines, ira à Constantine pour continuer sa belle série de victoires face au MOC (10e - 23 pts), dont les résultats sont en dents de scie. Cette 3e place est également convoitée par l'US Chaouia (4e - 35 pts) qui jouera à la maison devant l'AS Khroub (13e - 18 pts), encore sonnée par sa large défaite concédée samedi à domicile face à l'USM Annaba (0-3).

Cette dernière aura une tâche aisée face à son hôte le NRB Oulbane (11e - 21 pts), assez fébrile hors de ses bases. En bas du tableau, l'IB Khemis El-Khechna (15e - 13 pts) compte exploiter l'avantage du terrain pour décrocher la victoire face au MO Bejaia (5e - 35 pts) afin de s'extirper de la zone "rouge", tout comme le MSP Batna (14e - 14 pts) qui recevra la JS Bordj Méniel (12e - 20 pts) dans un match fort équilibré.

Toutes les rencontres programmées à 14h00; se joueront en présence du public, à l'exception de: IB Khemis El-Khechna - MO Bejaia (C.E) et JS Tixeraine - RC Arbâa (CO).

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

### Le MCA présente ses excuses aux supporters après l'élimination

Le lendemain de la défaite concédée à Pretoria face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (2-0), en clôture de la phase de groupes de la Ligue des Champions africaine, synonyme d'élimination, la direction du MC Alger a tenu à présenter ses excuses aux supporters, dans un communiqué publié ce dimanche sur ses réseaux sociaux.

" La direction du MCA présente ses sincères excuses à ses fidèles supporters, notamment à ceux qui ont fait le déplacement jusqu'en Afrique du Sud pour soutenir l'équipe malgré les difficultés du voyage

vers Pretoria", écrit le club, revenant sur la défaite et la sortie prématurée de la compétition continentale.

Le "Doyen" n'avait besoin que d'un seul point pour valider sa qualification aux quarts de finale, s'est heurté à une solide formation de Sundowns qui s'est qualifiée à la deuxième place avec 9 points, derrière le leader, Al-Hilal SC du Soudan (11 points), vainqueur à domicile face aux Congolais de St-Eloi Lubopo (1-0).

" La déception ressentie par tous est également la nôtre, que ce soit au niveau de la direction, du staff technique ou des joueurs.

Le Mouloudia, par son public, son histoire et son prestige, est fait pour viser les premiers rôles.

Nous savons que nos supporters attendaient mieux et ils ont le droit d'être en colère.

Il est de notre devoir d'assumer la responsabilité de cet échec", ajoute le communiqué. Le club algérien souligne également les exigences élevées de la Ligue des Champions, estimant que cette compétition "requiert davantage d'expérience et un redoublement d'efforts à tous les niveaux", tout en appelant à l'union autour du club.

La direction annonce qu'une évaluation complète de la participation sera menée: "Un bilan global sera réalisé afin de corriger les erreurs et tirer les leçons nécessaires pour revenir plus forts sur la scène africaine, à la hauteur de l'histoire du club et des ambitions de ses supporters".

Enfin, le MC Alger appelle ses fans à continuer de soutenir l'équipe dans les échéances locales : "Nous invitons nos supporters à rester mobilisés autour du club afin de réaliser ensemble nos objectifs et d'ajouter de nouveaux titres au palmarès du Mouloudia".

## SPORT SCOLAIRE

### Tournoi de football des écoles primaires de la wilaya Beni-Abbes

Un tournoi de football réunissant une dizaine (10) d'équipes des écoles primaires de la wilaya de Beni-Abbes se tiendra, du 22 février au 14 mars, à l'initiative de la ligue de wilaya de sport scolaire et de la direction locale de l'Education, a-t-on appris, lundi, auprès des organisations.

Placée sous le slogan "Nos champions dans notre école", cette compétition verra s'affronter des équipes représentant les établissements scolaires du cycle primaire des communes de Beni-Abbes, Tamert, Ouled Khodeir, Ti-moudi, El Ouata, Kerzaz, Ksabi, Igli, Beni-Yekhlef et Tebelbella, a précisé le secrétaire général de la ligue, Boubekeur Barbouchi.

Cet événement sportif se déroulera en deux phases éliminatoires, à savoir la phase de daïras, prévue du 22 au 27 février, suivie de la phase de wilaya programmée du 1er au 5 mars, tandis que la finale aura lieu, le 14 mars prochain, dans une installation sportive située au chef-lieu de la wilaya, a-t-il expliqué.

Cette initiative sportive s'inscrit dans le cadre de la promotion et du développement du sport scolaire, tout en valorisant les jeunes talents locaux, a-t-il ajouté.

Le tournoi sera encadré sur le plan technique par des



entraîneurs et arbitres relevant de la même ligue, a indiqué le même responsable.

Pour l'organisation, des moyens logistiques, notamment pour assurer le transport des équipes dans le cadre des différentes étapes de ce tournoi, seront mobilisés par la direction locale de l'Education, afin de garantir la réussite de cet événement sportif, souligne la même source.

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (GROUPE A)

### Le point à l'issue de la 6<sup>e</sup> journée



Le point sur le Groupe (A) de la Coupe de la Confédération africaine de football, à l'issue de la sixième et dernière journée de la phase de poules, disputée samedi et dimanche :

**Samedi, 14 février 2026 :**  
USM Alger (ALG) - Olympique Club Safi (MAR) 0-0

**Dimanche, 15 février 2026 :**  
Djoliba AC (Mali) - FC San Pedro (Côte d'Ivoire) 4-0

Classement :	Pts	J	Diff
1). USM Alger	14	6	+5 Qualifié
2). OC Safi	13	6	+3 Qualifié
3). Djoliba AC	4	6	-2
4). FC San Pedro	3	6	-6

#### Déjà joué :

USM Alger - FC San Pedro	3-2
Djoliba AC - Olympique Club Safi	0-1
Olympique Club Safi - USM Alger	0-1
FC San Pedro - Djoliba AC	2-0
USM Alger - Djoliba AC	2-0
FC San Pedro - Olympique Club Safi	1-2
Djoliba AC - USM Alger	0-0
Olympique Club Safi - FC San Pedro	2-1
FC San Pedro - USM Alger	2-3
Olympique Club Safi - Djoliba AC	2-1

**NB :** les deux premiers du groupe à l'issue de cette 6e et dernière journée seront directement qualifiés en quarts de finale.

APS

# COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (TIRAGE AU SORT)

## L'USM Alger et le CR Belouizdad fixés sur leurs adversaires aujourd'hui

L'USM Alger et le CR Belouizdad seront fixés sur leurs adversaires en quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, mardi à l'occasion du tirage au sort prévu au siège de la Confédération africaine de football (CAF) au Caire (Egypte) à partir de 12h00 (heure algérienne), a indiqué l'instance africaine (CAF) sur son site officiel.

Les deux clubs algériens se sont qualifiés de fort belle manière aux quarts de finale, en terminant leaders de leurs poules respectives, à l'issue de la sixième et dernière journée de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération africaine, disputée samedi et dimanche.

Dans le Groupe A, l'USM s'est neutralisé avec l'Olympique Club Safi (0-0), en match disputé samedi soir au stade du 5-Juillet (Alger), un score qui a permis aux "Rouge et Noir" de consolider leur fauteuil de leader première place avec un total de 14 points, soit juste devant leur adversaire du jour (2e/13 pts).

Dans le Groupe C, le CR Belouizdad a dominé l'AS Otoho (2-1) en match disputé dimanche soir au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger), pour le compte de la sixième et dernière journée de la phase de

poules (Groupe C), ce qui leur permet de terminer en tête avec 15 points, devant leur adversaire du jour (2e/9 pts).

Le CRB et l'USMA auront l'avantage de disputer le match retour des quarts de finale à domicile.

En ligue des champions, la JS Kabylie et le MC Alger n'ont pu franchir le cap de la phase de groupes, à l'issue de leur défaite lors de la 6e et dernière journée.

Le MCA a été éliminé après sa défaite samedi face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (2-0), au stade Loftus Versfeld à Pretoria, terminant ainsi à la troisième place avec 7 points, derrière Al-Hilal SC du Soudan (11 pts) et Mamelodi Sundowns (9 pts). Même chose pour la JSK qui a bouclé la phase de groupes, en s'inclinant face aux Tanzaniens de Young Africans 3-0, dimanche au stade Amaan à Zanzibar, lors de la 6e et dernière journée (Gr.B).



## CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

### Les résultats de la 24<sup>e</sup> journée

Résultats de la 24<sup>e</sup> journée du Championnat d'Espagne de football :

**Vendredi 13 février :**

Elche - Osasuna 0 - 0

**Samedi 14 février :**

Espanyol Barcelone - Celta Vigo 2 - 2

Getafe - Villarreal 2 - 1

Séville FC - Alavés 1 - 1

Real Madrid - Real Sociedad 4 - 1

**Dimanche 15 février :**

Real Oviedo - Athletic Bilbao 1 - 2

Rayo Vallecano - Atlético Madrid 3 - 0

Levante - Valence 0 - 2

Majorque - Betis Séville 1 - 2

**Lundi 16 février :**

Gérone - FC Barcelone (21h00)

**Classement :**

	Pts	J	G	N	P	bp	bc	dif
1. Real Madrid	60	24	19	3	2	53	19	34
2. FC Barcelone	58	23	19	1	3	63	23	40
3. Villarreal	45	23	14	3	4	44	26	18
4. Atlético Madrid	45	24	13	6	5	38	21	17
5. Betis Séville	41	24	11	8	5	39	29	10
6. Espanyol Barcelone	35	24	10	5	9	29	33	-4
7. Celta Vigo	34	24	8	10	6	32	27	5
8. Real Sociedad	31	24	8	7	9	34	35	-1
9. Athletic Bilbao	31	24	9	4	11	27	34	-7
10. Osasuna	30	24	8	6	10	28	20	0
11. Getafe	29	24	8	5	11	20	28	-8
12. Séville FC	26	24	7	5	12	31	39	-8
13. Alavés	26	24	7	5	12	21	30	-9
14. Valence	26	24	6	8	10	25	37	-12
15. Gérone	26	23	6	8	9	22	37	-15
16. Elche	25	24	5	10	9	31	35	-4
17. Rayo Vallecano	25	23	6	7	10	21	30	-9
18. Majorque	24	24	6	6	12	29	39	-10
19. Levante	18	23	4	6	13	26	40	-14
20. Real Oviedo	16	23	3	7	13	13	36	-23

**NDLR:** Les quatre premiers du championnat sont qualifiés pour la phase de ligue de la Ligue des champions. Le 5e est qualifié pour la phase de groupes de la Ligue Europa. Le 6e est qualifié pour les barrages d'accès à la phase de groupes de la Ligue Conférence. Les trois derniers sont relégués.

## LIGUE 1 MOBILIS

### CR Belouizdad : l'attaquant Lotfi Boussouar prolongé jusqu'en 2029

Le CR Belouizdad, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé lundi avoir prolongé de trois ans le contrat de son attaquant Lotfi Boussouar, soit jusqu'en 2029.

"De par ses qualités humaines et son bon rendement sur le terrain, Lotfi Boussouar s'est rapidement imposé comme un joueur-cadre au sein de notre effectif. Il existe également une confiance mutuelle entre lui et le club, et tout cela a conduit à la prorogation du contrat qui lie les deux parties, et ce, jusqu'en 2029", a indiqué la Direction belouizdadie dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. "Nous sou-

haitons d'autres réussites à Lotfi Boussouar sous le maillot Rouge et Blanc lors des prochaines saisons", a-t-on ajouté de même source, en espérant que cette initiative contribuera à préserver une certaine "stabilité au sein du groupe".

Agé de 21 ans, le natif d'Oran avait fait partie de la catégorie "Réserve" du CRB, avant d'être promu en seniors pendant la saison 2024-2025. Il était signataire d'un contrat qui devait expirer le 31 mai 2026, mais le bon rendement qu'il a eu l'an dernier a encouragé la Direction du club à lui faire signer un nouveau bail, et dès ce mois de février.



## ESPAGNE

### L'Atlético Madrid implose face au Rayo 3-0

Avec un onze largement remué, l'Atlético Madrid a concédé une deuxième défaite de suite en Liga dimanche face au Rayo Vallecano (3-0) dans un derby madrilène délocalisé à Leganés qui a sans doute enterré définitivement ses espoirs de titre.

L'Atlético est décidément une drôle d'équipe. Capable, le jeudi, d'en coller quatre au FC Barcelone (4-0), ou même cinq au Betis Séville (5-0), et de chuter, le dimanche, face au même Betis (1-0), ou à un Rayo pourtant en crise (3-0).

Déjà éloignés dans la course au titre, les Colchoneros (4e, 45 points) ont rendu les armes au stade municipa-

pal de Butarque, seule solution de réponse pour que la rencontre se joue, en raison de l'état toujours inquiétant de la pelouse de Vallecas.

Les hommes de Diego Simeone, qui a effectué neuf changements dans sa composition de départ par rapport à la demi-finale aller de Coupe du Roi jeudi, pointent désormais à quinze longueurs du Real (1er, 60 points) et treize du Barça (2e, 58 points), avant son déplacement à Gérone lundi (21H).

Dans un stade rempli à peine à moitié, les Rojiblancos se sont laissés surprendre en fin de premier mi-temps sur un débordement du latéral

roumain Andrei Ratiu conclu par l'ailier espagnol Fran Perez (40e, 1-0), puis une frappe d'Isi Palazon repoussée par Oblak mais bien suivie par l'expérience Oscar Valentín (45e, 2-0).

Le jeune défenseur sénégalais Nobel Mendy, a creusé l'écart de la tête (76e, 3-0) en fin de match.

Cette victoire, la première depuis 2013 dans un derby contre l'Atlético, est pourtant un énorme coup réalisé par les Franjirrojos (16e, 25 points) dans la course au maintien.

Encore en licence en Ligue des champions, l'équipe d'Antoine Griezmann se déplacera elle mercredi à Bruges en barrage aller, sans que l'on

puisse prédire lequel de ses deux visages elle affichera.

Plus tôt dans l'après-midi, l'Athletic Bilbao (9e, 31 points), mené jusqu'à la 58e minute, a renversé (2-1) le promu et dernier Oviedo et est revenu à hauteur de son voisin et rival, la Real Sociedad (8e, 31 points), battue (4-1) par le Real Madrid la veille.

Les géants basques, qui se retrouveront dans deux semaines pour la manche retour de la demi-finale de Coupe du Roi, pointent tous les deux à quatre longueurs de la sixième place, qualificative pour la Ligue conférence.

APS

## BAYERN 500 BUTS EN CARRIÈRE POUR KANE

Double buteur face au Werder Brême (3-0) samedi en Bundesliga, l'attaquant du Bayern Munich Harry Kane (32 ans, 35 matches et 41 buts toutes compétitions cette saison) a atteint un cap symbolique, en inscrivant ses 499e et 500e réalisations en carrière. L'avant-centre anglais en a marqué 422 en clubs, dont 280 pour Tottenham et 126 pour le Bayern, et 78 avec sa sélection.

## REAL MADRID BENZEMA, LE PRÉFÉRÉ DE VINICIUS

Dans un entretien accordé au YouTubeur Ibai Llanos, Vinicius Junior (25 ans, 34 matches et 10 buts toutes compétitions cette saison) est revenu sur les joueurs qui l'ont le plus marqué au Real Madrid. S'il entretient aujourd'hui des liens forts avec plusieurs coéquipiers, le Brésilien a tenu à souligner l'empreinte laissée par Karim Benzema dans son évolution. "C'est mon préféré. On se comprenait d'un simple regard", a confié l'ailier madrilène à propos de l'attaquant français, avec qui il a évolué entre 2018 et 2023. Une complicité technique et instinctive qui, malgré quelques tensions connues à l'époque, reste l'un des souvenirs les plus marquants de sa carrière sous le maillot merengue.

## ATHLETIC PESSIMISME POUR NICO WILLIAMS

Souffrant d'une pubalgie, l'ailier de l'Athletic Bilbao Nico Williams (23 ans, 19 matches et 4 buts en Liga cette saison) continue à jouer, sans être à 100% de ses capacités. Ses performances en pâtissent, et le problème, c'est que le joueur lui-même n'est pas très optimiste sur son cas personnel, comme l'a révélé son frère Iñaki.

"Il est foutu. Il y a quelques semaines, il m'a dit qu'il avait vu la lumière, mais maintenant il semble qu'il ait fait deux ou trois pas en arrière", a regretté l'international ghanéen en zone mixte. L'opération pourrait solutionner le problème, mais elle compromettrait les chances de l'international espagnol de disputer la Coupe du monde 2026.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**  
Directeur général  
**Benzine Lamine**  
Gérant  
**Faycal Laouar**  
Directeur de rédaction et publication  
**Dif Abdelhamid**

## SANTOS NEYMAR A REJOUÉ

Neymar (34 ans) a rejoué dimanche en championnat paulista après son opération au genou gauche. Entré à la pause face au Velo Clube, l'attaquant brésilien, passeur décisif, a participé au large succès de Santos (6-0), signant sa première apparition depuis décembre 2025 dans un contexte toujours marqué par les blessures à répétition.

L'ancien joueur du FC Barcelone et du Paris Saint-Germain, qui n'a plus porté le maillot de la Séleção depuis octobre 2023 et qui n'a pas encore été convoqué par le nouveau sélectionneur Carlo Ancelotti, vise toujours la Coupe du monde 2026. Ce retour progressif en club constitue une étape importante pour espérer relancer sa dynamique.

## LIVERPOOL SALAH, LA SORTIE FORTE DE VAN DIJK

En conflit avec Liverpool avant de partir à la Coupe d'Afrique des Nations, et désormais associé à des rumeurs de transfert, avec les intérêts prononcés d'Al Hilal et Al Ittihad, Mohamed Salah (33 ans, 18 matches et 4 buts en Premier League cette saison) conserve le soutien de Virgil van Dijk. Le capitaine des Reds espère que l'ailier égyptien restera au club l'été prochain.

"Je pense que Mo est toujours aussi important pour nous. Il est toujours un leader et il est important pour moi personnellement, en tant que capitaine, de l'avoir sur le terrain car sa présence est bénéfique pour l'équipe. Je veux toujours que Mo reste parce qu'il est un bon ami et nous avons traversé les bons et les mauvais moments ensemble pendant tant d'années", a affirmé le Néerlandais face à la presse.

## BENFICA UNE CLAUSE SPÉCIALE POUR MOURINHO

José Mourinho dispose d'une clause particulière dans son contrat avec Benfica qui pourrait rebattre les cartes cet été. Engagé pour deux saisons à Lisbonne, le technicien portugais peut quitter le club gratuitement dans les dix jours suivant le dernier match de la saison, sans indemnité à verser, affirme AS. Une disposition qui le rend immédiatement accessible à un éventuel prétendant, même si, à ce stade, la direction du Real Madrid, où Florentino Pérez reste un grand admirateur, n'aurait pas activé cette piste.

Installé au Portugal et éprouvé dans son pays, le Special One envisagerait plutôt de poursuivre son projet avec Benfica. L'option de la sélection portugaise après le Mondial ne serait d'ailleurs pas prioritaire. Mais l'existence de cette clause entretient les spéculations autour d'un possible retour au sein de la

Maison Blanche, d'autant que son nom continue de circuler dans un contexte où l'environnement merengue reste instable.

RÉDACTION ADMINISTRATION  
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »  
FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /  
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

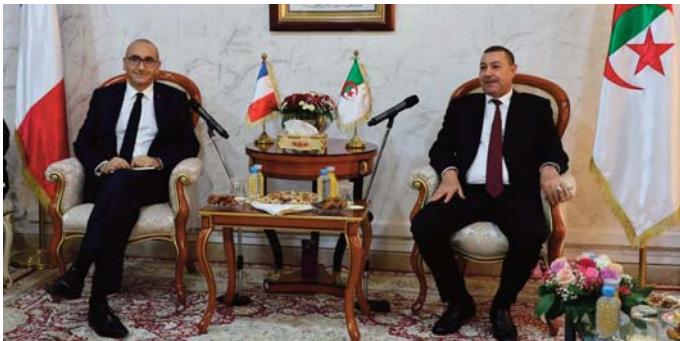
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

**ALGÉRIE - FRANCE****Le ministre de l'Intérieur reçoit son homologue français**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports,

M. Saïd Sayoud, a reçu, hier au Palais du gouvernement, le ministre français de l'Intérieur, M. Laurent

Nunez, et la délégation qui l'accompagne.

**39<sup>E</sup> SOMMET DE L'UA À ADDIS-ABEBA****Le leadership algérien dans la lutte antiterroriste africaine reçoit un soutien appuyé**

**Par Abed Meghit**

Reunis à Addis-Abeba pour la 39e session du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, les dirigeants africains ont salué le rôle moteur joué par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans la coordination continentale de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Cette reconnaissance s'inscrit dans un contexte sécuritaire marqué par la persistance de menaces transnationales et la nécessité d'une réponse collective plus structurée, plus anticipative et plus intégrée à l'échelle du continent.

Au cœur des travaux, les participants ont mis en avant les efforts visant à consolider une architecture africaine de sécurité capable de répondre aux défis actuels et émergents.

Le rôle de coordinateur confié au chef de l'Etat algérien a été présenté comme un facteur d'impulsion stratégique pour harmoniser les politiques nationales, renforcer la coopération opérationnelle et accélérer la mise en œuvre des mécanismes continentaux de prévention et de lutte contre les groupes armés terroristes.

Les chefs d'Etat ont notamment appelé à la concrétisation rapide des propositions formulées dans ce cadre, considérées comme des instruments essentiels pour améliorer la résilience des Etats face aux menaces sécuritaires complexes. Les débats ont souligné que la lutte contre le terrorisme en Afrique ne peut se limiter à une approche strictement militaire.

Elle implique également la consolidation des institutions, le renforcement de la gouvernance, le développement socioéconomique et la prévention de la radicalisation.

Dans cette perspective, la coordination continentale vise à favoriser l'échange d'informations, l'assistance technique et la mutualisation des capacités entre les Etats

membres, tout en soutenant les initiatives régionales déjà engagées dans les zones les plus exposées.

Les progrès réalisés par la Commission de l'Union africaine dans le soutien aux réponses continentales ont également été salués. Les dirigeants ont insisté sur la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles des Etats, en particulier en matière de gestion des crises, de sécurisation des frontières et de protection des infrastructures vitales.

Cette dynamique s'inscrit dans une vision globale de la sécurité, intégrant la prévention, la réponse opérationnelle et la reconstruction post-conflict.

Le sommet a par ailleurs adopté les conclusions du 12e séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, tenu dans le cadre du Processus d'Oran en décembre 2025.

Ce mécanisme, devenu un espace de réflexion stratégique reconnu, contribue à nourrir les orientations continentales en matière de paix, de sécurité et de prévention des conflits. Les recommandations issues de ce processus mettent l'accent sur l'importance d'une coordination renforcée entre les institutions africaines et les partenaires internationaux, ainsi que sur la nécessité d'une approche inclusive intégrant les dimensions politiques, économiques et sociales de la sécurité. Dans ce contexte, le rôle d'Algérie a été particulièrement mis en lumière, notamment en raison de son engagement constant dans la promotion des actions africaines aux défis africains.

Les chefs d'Etat ont souligné la contribution du pays, aux côtés des membres africains du Conseil de sécurité, à la défense des intérêts du continent au sein du Conseil de l'ONU.

Cette implication diplomatique traduit une volonté de porter la voix de l'Afrique sur les grandes questions de paix et de sécurité internationales.

Au-delà de la dimension institutionnelle, les discussions ont également porté

sur les implications socioéconomiques de la lutte contre le terrorisme. Les dirigeants ont rappelé que la stabilité constitue un préalable indispensable au développement durable, à l'investissement et à l'intégration régionale.

La sécurité a ainsi été présentée comme un bien collectif nécessitant un engagement politique constant, une solidarité interétatique renforcée et une mobilisation coordonnée des ressources humaines et matérielles.

La session d'Addis-Abeba a également permis de réaffirmer l'importance de la prévention et de la résilience communautaire.

Les participants ont insisté sur la nécessité de promouvoir des politiques éducatives, sociales et culturelles capables de contrer les discours extrémistes et de renforcer la cohésion nationale.

Cette approche globale vise à traiter les causes profondes de l'instabilité, en mettant l'accent sur l'inclusion, la justice sociale et le développement équilibré des territoires.

En saluant l'action du président Abdelmadjid Tebboune en tant que coordinateur continental, les chefs d'Etat africains ont exprimé leur volonté commune d'intensifier la coopération et de consolider les accords enregistrés ces dernières années.

Cette reconnaissance traduit la confiance accordée à une démarche fondée sur la concertation, l'anticipation et la responsabilité partagée face à des défis qui transcendent les frontières nationales.

La 39e session du sommet de l'Union africaine s'achève ainsi sur un message fort : l'Afrique entend renforcer sa capacité collective à garantir la paix et la sécurité, condition essentielle à la prospérité et à l'intégration du continent.

Dans cette dynamique, le leadership diplomatique et sécuritaire reconnu à l'Algérie confirme l'émergence d'une approche continentale plus coordonnée, plus proactive et résolument tournée vers la stabilité durable.

**LIGUE DES ETATS ARABES****L'Algérie préside la 16<sup>e</sup> réunion du Comité technique de la propriété intellectuelle au Caire**

L'unité de la propriété intellectuelle et de la compétitivité de la Ligue des Etats arabes a tenu, dimanche au Caire (Egypte), la 16e réunion du Comité technique de la propriété intellectuelle sous la présidence de Samir Thaalbi, directeur général de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDRA), indique un communiqué de l'Office. La réunion a examiné "les recommandations de la 15e session et la poursuite de la coordination de l'action arabe commune à travers les deux sous-comités (propriété industrielle et droits d'auteur et droits voisins), tout en passant en revue les progrès réalisés dans les différents dossiers de coopération", selon la même source.

L'ordre du jour de cette session comprend l'examen de plusieurs axes stratégiques, dont le projet de création de la plate-forme du registre électronique arabe avec le soutien de

l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), le lancement du réseau régional des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) des pays arabes, outre les défis auxquels font face les droits d'auteur et les droits voisins notamment à la lumière du développement accéléré des applications de l'IA.

Cette réunion concrétise la poursuite des efforts arabes visant à renforcer la protection de la créativité et le développement d'un système intégré de propriété intellectuelle adapté aux transformations numériques, et soutenant l'innovation dans la région, ajoute le communiqué.

En mai 2025, l'Algérie a été élue à la tête du Comité technique de la propriété intellectuelle de la Ligue des Etats arabes pour un mandat de deux (2) ans, renouvelable une seule fois.

**ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR****Une passerelle vers l'avenir : la formation professionnelle au cœur de l'émergence nationale**

Portée par une vision stratégique tournée vers le développement durable et l'adaptation aux mutations économiques, la formation professionnelle s'impose aujourd'hui comme un levier majeur de transformation en Algérie.

Loin de se limiter à une simple transmission de savoir-faire techniques, elle incarne une politique publique structurante visant à harmoniser les besoins du marché du travail avec les ambitions nationales de croissance et d'inclusion sociale.

Dans un contexte marqué par la transition numérique et l'accélération des changements économiques, les dispositifs de formation évoluent pour répondre aux exigences de métiers en constante mutation.

L'objectif est clair : bâtir un système de compétences capable d'alimenter une économie productive, innovante et résiliente.

Ce modèle repose sur un réseau dense d'établissements de formation répartis à travers toutes les wilayas, où enseignants et formateurs œuvrent quotidiennement à la qualification d'une main-d'œuvre apte à soutenir l'appareil productif national.

L'investissement dans la jeunesse constitue le pilier central de cette stratégie.

Avec une proportion significative de la population engagée dans des parcours universitaires techniques ou professionnels, le pays mise sur un capital humain dynamique pour préparer l'horizon 2062.

Cette génération, formée aux technologies contemporaines et aux réalités du marché, est appelée à façonner les contours économiques et sociaux de demain.

La formation professionnelle s'affirme également comme un vecteur d'égalité des chances.

Elle offre des parcours d'insertion rapides et concrets, favorisant l'employabilité et l'entrepreneuriat.

Les compétences acquises répondent directement aux besoins des secteurs productifs, qu'il s'agisse de l'industrie, des services ou de l'économie numérique.

Cette adéquation entre formation et emploi contribue à renforcer la compétitivité des territoires et à soutenir les dynamiques régionales de développement.

Parmi ailleurs, les autorités publiques s'attachent à élaborer des plans de formation ciblés, conçus en concertation avec les acteurs économiques.

Cette approche favorise l'accompagnement des investisseurs et la création d'écosystèmes professionnels performants.

Les stagiaires et apprentis deviennent ainsi des acteurs clés du progrès économique, participant activement à la modernisation du tissu productif national.

Au-delà de ses dimensions économiques, la formation professionnelle incarne une vision sociétale fondée sur la valorisation du savoir et la promotion de la justice sociale.

En consolidant les compétences et en favorisant l'innovation, elle ouvre la voie à une société plus inclusive, capable de relever les défis technologiques et de s'inscrire durablement dans la dynamique mondiale du développement.

**Abed M.**